



consommation

C'est le temps
des pommes...
page C-1

Les légumes
se vendront
plus cher
cet automne
page C-5

sport

La saison régulière de la
Ligue nationale de hockey
commencera bientôt. Avec la
section sportive du SOLEIL, fai-
tes vos jeux. Voir en page D-1.

Expos 10 - Cards 1
Voir page D-1

Consultez
également
TÉLÉ SOLEIL
...votre horaire complet!

LE SOLEIL

SERGE NADEAU
Rés.: 527-2010
Bur.: 659-2979

COURTAC



87e année, no 224
120 pages 10 cahiers

QUÉBEC, MERCREDI 21 SEPTEMBRE 1983

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10 •
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 35c

En vendant un édifice à l'Auberge des Gouverneurs La Caisse de dépôt est à la fois acheteur et... vendeur

c'est arrivé
ce MATIN

Une manif monstre contre Marcos aux Philippines

MANILLE (AFP) — La
journée de manifestation contre
le régime du président philippin
Ferdinand Marcos, un
mois après l'assassinat du di-
rigeant de l'opposition Benigno
Aguino, a rassemblé, au-
jourd'hui, à Manille, entre
100,000 et 300,000 personnes et
donné lieu à des affrontements

Voir A-2, MARCOS
Autres informations,
page H-11

Un orphelin est devenu millionnaire

HOLLYWOOD (AP) — Un
orphelin de 16 ans est devenu
millionnaire, aujourd'hui, après
avoir obtenu l'autorisation de
garder des bijoux qu'il avait
trouvés, il y a six mois, le long
d'une voie ferrée, près de l'en-
droit où il demeurait. La valeur
des 69 pièces de bijouterie at-
teint \$1,300,000.

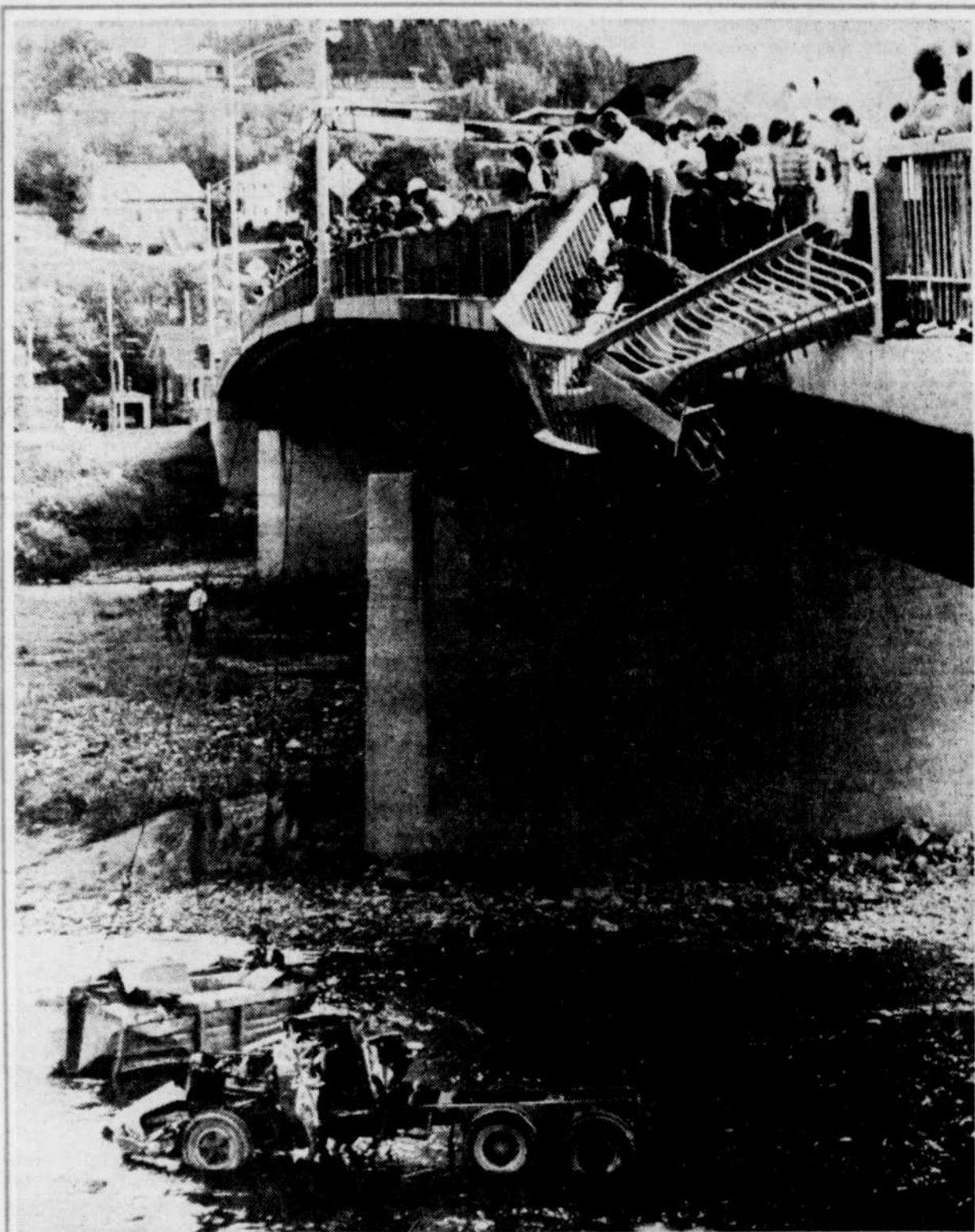
Le jeune Eric DeWild, qui
perdait ses parents à l'âge de 7
ans, projette d'acheter une
maison de rêve pour sa tante et
une automobile pour lui-même.

Conduite en état d'ivresse et télévision

LONDRES (AFP) — Le
gouvernement britannique en-
visage de diffuser à la télévision
les noms et adresses d'auto-
mobilités condamnés plu-
sieurs fois pour conduite en
état d'ivresse, pour lutter contre
ce délit, a-t-on appris mer-
credi de source officielle.

Un film muet a déjà été
réalisé et comporte les noms et
adresses de récidivistes récents,
et comme slogan final: "Nous
ne les avions pas prévenus mais
vous, nous vous prévenons".

Plus d'un millier de per-
sonnes meurent chaque année
en Grande-Bretagne dans des
accidents dus à l'alcool. Un
tiers des automobilistes tués
ont bu plus que la limite per-
mise de 0.8 g par litre et sont en
majorité des jeunes. En outre,
40 pour 100 des alcootests ef-
fectués par la police sont posi-
tifs.



Un accident spectaculaire

Rénald Nadeau, âgé de 23 ans, de Beauveville, a perdu la vie, hier matin, lorsque les freins de son camion chargé de gravier ont fait défaut en descendant la côte de l'hôpital à Beauveville. Le mastodonte de la route a ensuite enfoncé le parapet du pont pour s'immobiliser à l'envers dans le lit rocaillieux de la rivière Chaudière.

Collaboration spéciale, Michel Piquet

Voir texte page E-13

Hôpital régional de Rimouski

C'est toujours l'impasse

par Roger BELLEFEUILLE

Aucune assurance formelle de
retour prochain à la normale au
centre hospitalier régional de Ri-
mouski n'a résulté de la série de
consultations qui s'est déroulée tout
au cours de la soirée hier, à Québec,
pour dénouer l'impasse.

A l'issue d'une rencontre de
plus de deux heures avec les re-
présentants du conseil des médecins
et dentistes de cet hôpital, le vice-
président de l'Association des anes-
thésistes-réanimateurs du Québec,

le Dr Jean Taillefer, de l'Institut de
cardiologie de Montréal, a confié au
SOLEIL que la reprise des activités,
pour l'immédiat, ne tient qu'à une
condition: la garantie de pouvoir

Autre texte page A-2

compter, pour les six à huit
semaines, sur la présence
d'au moins quatre anesthésistes.

Cette assurance devrait devoir
venir d'ici les prochaines 48 heures.

La Fédération des médecins spé-
cialistes rencontrera, en effet, de-
main soir, à son siège, dans la mé-
tropole, une dizaine d'anesthésistes-
réanimateurs qui ont déjà fait du
remplacement à l'hôpital régional
de Rimouski.

Fait à signaler, au cours des
trois dernières années, ce centre
hospitalier a vu défiler quelque 27
anesthésistes itinérants, ce qui le
place dans une situation excep-
tionnelle à cet égard.

Quant au président du conseil

des médecins et dentistes de l'en-
droit, le Dr Georges Lévesques, il
s'est refusé, avec suffisance, à tout
commentaire. Tout au plus s'est-il
borné à préciser qu'il rencontrera la
centaine de médecins de l'hôpital,
demain après-midi, tel que convenu.
C'est l'échéance fixée par les omni-
praticiens qui veulent ainsi em-
boîter le pas aux chirurgiens qui ne
s'occupent que des cas urgents.
Ceux-ci ont démissionné en bloc il y

Voir page A-2, IMPASSE

par Jean-Charles GRENIER

Montréal

L'Auberge des Gouverneurs,
dont les créanciers obligataires
viennent de se convertir en nou-
veaux propriétaires, se portera ac-
quéreur sous peu de l'édifice qu'elle
occupe au centre-ville de Québec.

Cette transaction, dont il reste
à préciser les implications légales,
interviendra le plus tôt possible
avec le propriétaire actuel, la Caisse
de dépôt et placement du Québec.
La valeur de l'immeuble, occupé par
l'hôtel, n'a pas encore fait l'objet de
négociations mais un porte-parole
de la caisse, Denis Giroux, a établi
celle-ci à une somme pouvant varier
entre \$15 millions et \$20 millions.

Denis Giroux a fait cette es-
timation, hier, au cours d'une
conférence de presse convoquée
pour annoncer que les créanciers
obligataires, qui ont repris pos-
session du réseau des auberges le 20
septembre 1982, s'alliaient pour as-
surer la propriété de l'Auberge des
Gouverneurs.

Ces créanciers, devenus pro-
priétaires, sont la Banque Nationale
du Canada, l'Assurance-vie Des-
jardins, le Trust Général du Canada
et, justement, la Caisse de dépôt et
placement du Québec.

C'est dans une proportion, sem-
blable à celle de leurs créances, que
les nouveaux propriétaires sont par-
tenaires. La Caisse de dépôt avait
une créance de \$10 millions, la Ban-
que Nationale de \$7 millions, l'As-
surance-vie Desjardins de \$3 mil-
lions, et le Trust Général de \$2
millions.

L'achat

Interrogé par LE SOLEIL à sa-
voir si la vente de l'immeuble hô-
telier du boulevard Saint-Cyrille al-
lait servir les intérêts de la Caisse de
dépôt comme vendeur ou comme
partenaire de l'Auberge des Gou-
verneurs, Denis Giroux a répliqué
que les autres partenaires allaient
surement veiller à ce que leurs in-
térêts soient respectés.

Quant au pourquoi de l'achat
de l'immeuble hôtelier, le vice-pré-
sident de placement-participation à
la Caisse de dépôt a indiqué qu'il
importait pour l'Auberge des Gou-
verneurs, au moment d'un nouveau
départ, de se doter d'un "navire
amiral où battra le pavillon de la
chaîne".

Ce nouveau départ doit aussi se
réaliser, selon les nouveaux pro-
priétaires, avec un atout dont a été
privé jusqu'à maintenant la chaîne
québécoise fondée en 1963 soit un
hôtel à Montréal. Il ne s'agit que
d'une question de temps avant que
le réseau ne se prolonge à Montréal.
A une question du SOLEIL, les
représentants des propriétaires,
n'ont pu affirmer si l'Auberge éri-
gerait dans la métropole son propre
immeuble hôtelier, si elle se por-
terait acquéreur d'un édifice ou si
encore elle achèterait un hôtel exis-
tant.

Une partie de la réponse vien-
dra des gens de la firme Atlic Inc.
que les partenaires de l'Auberge des
Gouverneurs ont retenu pour as-
surer l'administration hôtelière de
la chaîne et qui entrèrent en fonc-
tion le 1er octobre.

Concurrence

Cette firme, qui est à la fois
propriétaires, avec 17 Holidays Inn,
et l'Alpine Inn, et gestionnaires
d'hôtels et de restaurants, s'est en-
gagée, comme l'a fait savoir son
vice-président exécutif Jacques
Bouvette, à respecter et à mettre en
valeur "l'identité, le style et la per-
sonnalité" des Auberges des Gou-
verneurs.

Voir page A-2, CAISSE

Sommaire

Annonces classées

Arts et spectacles	H-5 à H-10
Bandes dessinées	E-2 à E-4
Bridge	G-3
Carrières et professions	H-10
Consommation	G-6
Décès	C-1 à C-12
Economie-finances	H-11
Editorial	G-1 à G-12
Feuilleton	A-12
Hier et aujourd'hui	E-4
Horscopes	E-7
Information régionale	H-9
Loterie	B-1 à B-8
Monde	A-2
Mot mystère	F-1, F-7 et H-1 à H-11
Mots croisés	H-6
Où aller à Québec	H-7
Page documentaire	E-4
Patron	A-11
Sport	H-8
Télévision	D-1 à D-10
Votre page	E-2
	A-13



Nuageux avec averses de-
main. Minimum cette nuit de
12 à 14. Maximum demain
près de 14.

Voir page H-5

METRO

En connaît not' monde!

Recherchez nos prix exceptionnels en pages F-4, F-5, F-6

Détenus jusqu'à minuit Otages libérés sains et saufs

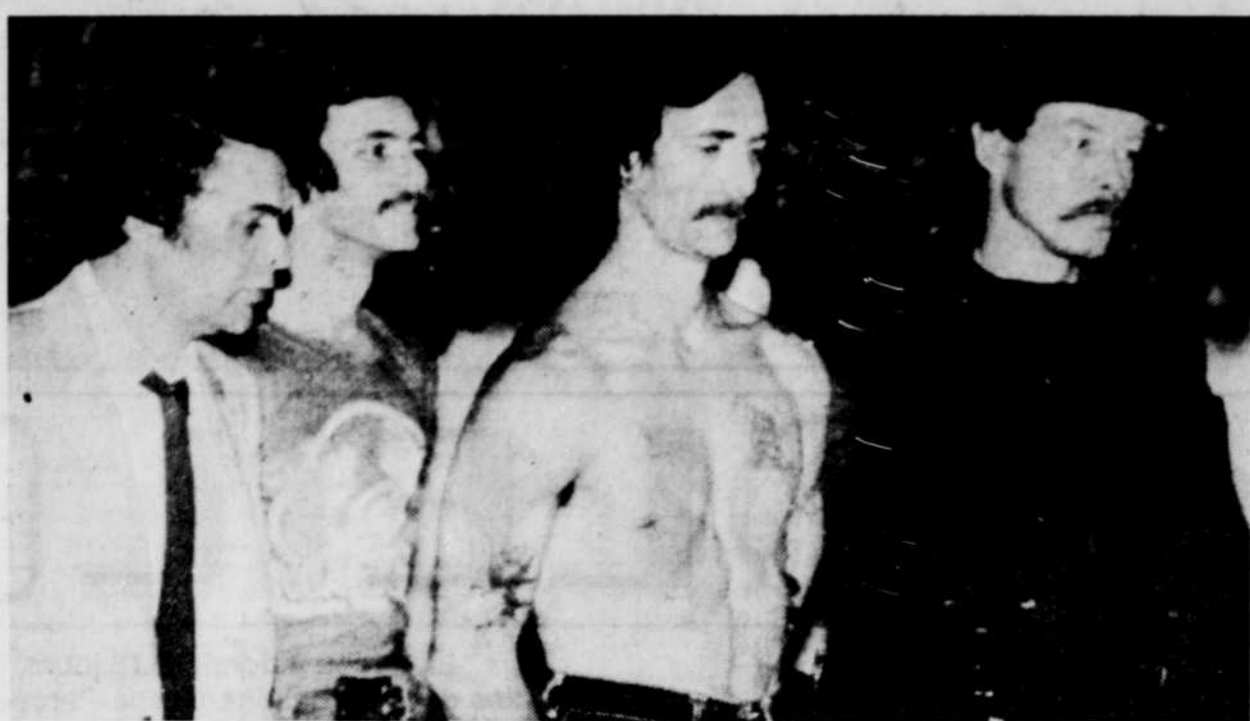
MONTREAL (PC) — Une prise d'otages qui avait duré huit heures a pris fin sans que ne soit tiré aucun coup de feu, hier soir, alors que les deux hommes soupçonnés de vol à main armée se sont rendus à la police après avoir relâché la femme qu'ils détenaient dans un appartement du sud-ouest de la ville.

Mme Carmen Deslauriers, âgée de 31 ans, a été relâchée peu après minuit, soit quatre heures après que les suspects eurent relâché sa mère, Thérèse, âgée de 54 ans, à la suite de négociations au téléphone avec les policiers et leur avocat.

La foule de curieux qui s'étaient massés aux barricades dressées par la police pour assister au déroulement du siège, a applaudi les suspects à leur sortie de l'édifice.

Les deux suspects ont été identifiés comme étant Roland et Pierre Mayeur, âgés respectivement de 22 et 26 ans. Ils étaient filés par la Sûreté du Québec depuis lundi soir et sont soupçonnés d'avoir participé à un vol à main armée commis la semaine dernière, à Henryville, localité située à environ 40 kilomètres au sud de Montréal.

Le drame a commencé vers 16h



Les deux hommes soupçonnés de vol à main armée se sont rendus peu après minuit. Il s'agit de Roland et Pierre Mayeur. A gauche, on reconnaît le journaliste Claude Poirier.

quand deux agents de la Sûreté du Québec à bord d'une auto banalisée ont intercepté pour enquête une

voiture arrêtée sur un feu rouge dans l'ouest de la ville.

L'un des policiers a constaté

que l'un des deux occupants de la voiture tenait un objet non identifié dans une main et a entendu un

La crise couve dans six autres hôpitaux

par Roger BELLEFEUILLE

D'autres régions et localités du Québec pourraient connaître à leur tour un état de crise comme celui qui frappe depuis une dizaine de jours le centre hospitalier régional de Rimouski.

Selon le vice-président de l'Association des anesthésistes-réanimateurs du Québec, le Dr Jean Taillefer, la situation est fort précaire, à l'heure actuelle, à Rouyn-Noranda, Alma, Saint-Jérôme, Baie-Comeau, Sorel et Saint-Hyacinthe.

Le départ d'un seul anesthésiste à ces endroits pourrait créer une forte commotion, susceptible de paralyser sérieusement l'activité hospitalière.

Pour diverses raisons, historiques et autres, le Québec connaît un déficit d'une centaine de ces spécialistes pour combler les besoins.

La solution pour colmater les

brèches a été jusqu'ici de recourir à des volontaires, ou des itinérants, qui à l'occasion de leurs vacances annuelles ou de leurs congés vont faire du temps dans les centres hospitaliers insuffisamment pourvus.

L'une des doléances de ces anesthésistes-dépanneurs est souvent la surcharge de travail qui les attend à l'hôpital-hôte. D'où des frictions fréquentes aussi avec l'équipe des chirurgiens.

Une tension souvent exacerbée par la différence dans le mode de rémunération. Les chirurgiens sont rémunérés à l'acte, et les anesthésistes de passage à la vacation ou à honoraires fixes.

Contrairement aux chirurgiens, le débit ou le volume opératoire n'influence pas leur rémunération totale.

Autre grief, comme c'est le cas à Rimouski, les anesthésistes-dépanneurs ne touchent pas la prime de 20 pour 100 consentie l'an passé par le ministère des Affaires sociales

déclit. Sans hésiter, il a tiré trois balles en direction de la voiture.

Les deux individus se sont jetés hors de leur véhicule pour prendre la fuite à pied et se réfugier dans un immeuble à appartements.

Ils se sont engouffrés dans un appartement occupé par Mmes Thérèse et Carmen Deslauriers et ont entrepris des négociations avec les forces policières qui avaient rapidement cerné l'immeuble.

Les deux suspects ont consommé de la bière et du cognac et faisaient de temps en temps une apparition au balcon pour lancer des messages.

Menées par un avocat, Jean-Pierre Boyer, et un reporter radiophonique, Claude Poirier, les négociations se sont déroulées par téléphone.

Plus tôt en soirée, la soeur des deux individus avait déclaré que ses frères étaient prêts à libérer les otages et à se rendre s'ils voyaient leur père et si on leur donnait la

IMPASSE

(Suite de la première page)

a une dizaine de jours pour protester contre l'insuffisance d'effectifs en anesthésie.

L'intérêt de la population

Auparavant, dans la soirée, le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, rencontrait des porte-parole de la Corporation professionnelle des médecins, de la Fédération des médecins spécialistes et de celle des omnipraticiens, et des doyens des facultés de médecine.

Le ministre a rappelé que le problème de la pénurie des anesthésistes au Québec traîne dans le paysage depuis plusieurs années. Que jusqu'ici cependant, les parties impliquées — corporation des médecins, fédérations médicales, facultés de médecine, ont plutôt tenté de trouver des solutions en fonction de leurs intérêts respectifs.

Le temps est venu, a-t-il dit, que l'intérêt de la population prenne le pas sur toute autre considération.

Pour ce qui est de Rimouski, cet hôpital a l'assurance de pouvoir compter, à court terme sur trois anesthésistes — deux étant déjà sur place et une finissante qui s'y installera en permanence d'ici quelques semaines. Il compte lui aussi sur les services, en outre, d'un itinérant.

A moyen terme, le ministre ne rejette pas l'idée de recourir à des anesthésistes étrangers. Une idée qui ne semble guère sourire cependant au vice-président de l'Association des anesthésistes, le Dr Taillefer. Tout au plus, celui-ci serait en faveur de cet apport étranger — trois ou quatre — à court terme. "Il ne faut pas fermer la porte aux gens d'ici", a-t-il déclaré au SOLEIL.

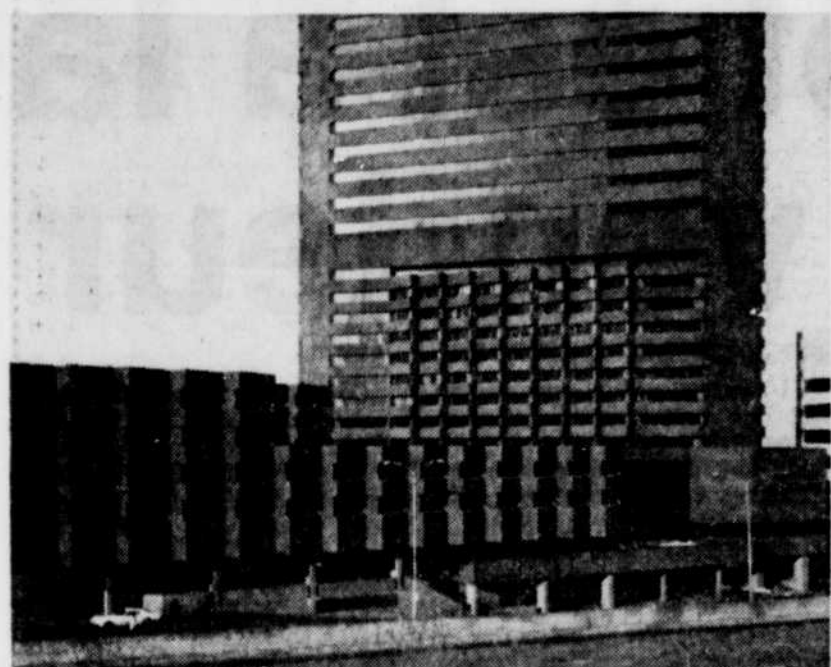
Enfin, les facultés de médecine, par la voix de son porte-parole, le Dr Jean Rochon, de Laval, seraient consentantes, dès la prochaine année, à accepter un plus grand nombre de candidats(es) dans cette spécialité.

le mot du jour

La mort aux dents

Si vous avez déjà vu un cheval, vous savez probablement ce qu'est une bride, une partie du harnais, que l'on confond, hélas! trop souvent avec "bribes", phrases détachées ou fragments.

Pierre BELLEAU



L'édifice au centre-ville de Québec que la caisse cédera à l'Auberge des Gouverneurs.

CAISSE

(Suite de la première page)

On ne craint pas non plus les effets de la concurrence entre les Holiday Inn et les Auberges des Gouverneurs. D'une part, ce sont des équipes distinctes qui veilleront aux intérêts de ces deux chaînes au sein de Atlic et, d'autre part, les hôtels de ces deux chaînes ne se côtoient pas.

A l'exception du Holiday Inn à Sainte-Foy et de l'Auberge des Gouverneurs du boulevard Laurier. Mais là encore, on ne prévoit pas de problème puisque ces deux hôtels font plus que tirer leur épingle du jeu. Cette auberge, la première du réseau d'ailleurs, étant fort courue.

Motifs

La réorganisation, annoncée officiellement hier même si elle avait percé dans la presse depuis quelque temps, n'est pas étrangère à la volonté de conserver intacte la seule chaîne hôtelière d'importance à caractère québécois. D'ailleurs, certains partenaires n'ont pas caché, hier en cours d'entrevue, que cette situation n'était pas courante.

MARCOS

(Suite de la première page)

entre les forces de l'ordre et manifestants.

Plusieurs milliers d'étudiants ont décidé de se rendre aux abords du palais présidentiel de Malacanang à la fin de la manifestation qui avait été appelée par le mouvement d'opposition "Justice pour Aquino, justice pour tous" à l'occasion du 11e anniversaire de l'instauration par le président Marcos de la loi martiale, levée en janvier 1981. Ils ont été arrêtés à environ 500 mètres du palais de Malacanang par plusieurs centaines de policiers sans armes appartenant aux unités anti-émeutes. Les abords du palais présidentiel étaient protégés par des autobus et des camions d'incendie. Le palais lui-même était gardé par des soldats de l'armée de terre, de l'air et de la marine, dont les armes avaient été chargées.

Les manifestants avaient convergé, dans la matinée, vers le centre de la capitale, reprochant également au président américain Ronald Reagan de continuer à soutenir la "dictature de Marcos". Sur les banderoles brandies par les manifestants, on pouvait lire: "A bas la dictature U.S. — Marcos", "Vérité, justice et liberté avant la réconciliation", "Réveille-toi, mon pays" et "Marcos, démission maintenant".

Plusieurs personnalités de l'opposition, ainsi que l'ancien président des Philippines, M. Diosdado Macapagal, qui faisait sa première apparition en public depuis des années, se sont succédé pour critiquer violemment M. Marcos et lui demander de démissionner im-

médiatement. M. Marcos a été élu président en 1965, battant le président sortant, M. Macapagal. Réélu en 1969, il instaura la loi martiale en 1972 afin de "sauver les Philippines des griffes de la conspiration communiste".

Faisant allusion à la dette extérieure du pays qui dépasse actuellement 18 milliards de dollars, l'ancien président a notamment reproché au président Marcos l'abandon "de l'indépendance et de la dignité des Philippines à des pays étrangers et aux institutions financières qu'ils contrôlent".

"Le peuple philippin ne tolérera plus le pillage de ses ressources naturelles, la mise à sac éhontée des fonds publics, la présence arrogante de bases militaires étrangères sur son territoire, la comédie des élections (...) perpétrée par un gouvernement qui s'est imposé par la force avec le soutien du gouvernement américain", indique un "manifeste pour la liberté, la démocratie et la souveraineté", distribué par les organisateurs de la manifestation.

Parmi les signataires du manifeste, on note Mme Corazon Aquino, veuve de l'opposant assassiné, M. Butz Aquino, son frère cadet, l'ancien président Macapagal, et le président de la coalition de l'opposition, Salvador Laurel.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de mardi)

9-0-3

8-5-6-1

Informations: 643-8990



• doublé flanelle à carreaux

blouson en molleton

entrez dans la nouvelle saison en confort... choisissez ce chaud blouson en molleton laine et nylon doublé en flanelle à carreaux de couleurs contrastantes. pli ouvert de chaque côté de l'épaule. fermoir pleine longueur, tricot extensible à la taille et aux poignets. vert paon, marine ou charbon. 36 à 44: 90.00 à porter sur notre pantalon velours côtelé dans les tons harmonisants. 45.00

la maison

Simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



• de la collection Bill Dittfort

le pull géométrique

un pull associant toutes les nouvelles tendances de la saison 83-84... la matière: la pure laine, la forme: plus ample, plus carrée, les épaules en trapèze avec un empiècement en V au point granité, souligné par deux lignes de couleurs contrastantes. p.m.g. 75.00

la maison

Simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



M. Pierre ROSS

La CSN a souffert du noyautage de membres

par Pierre PELCHAT

Plusieurs instances de la CSN ont souvent été noyautées par des partisans du Parti québécois et de groupes politiques marxistes-léninistes au cours des dernières années. L'action de ces intervenants a eu comme effet d'affaiblir la force d'ensemble de la centrale syndicale. C'est le constat qu'a fait cette semaine le président sortant du Conseil central de Québec, M. Pierre Ross, au cours d'une entrevue en marge du congrès de l'organisme régional de la CSN.

"Les préoccupations sociales et nationales de la CSN ont été récupérées à l'extérieur du mouvement. Les membres du PQ et les militants de gauche ont voulu utiliser les instances de la CSN pour faire adopter des positions élaborées

ailleurs", a-t-il déclaré.

Selon M. Ross, une des raisons qui peut expliquer cette tendance qui s'est développée depuis 1973 est l'incapacité de la centrale à définir un projet politique. "La CSN, a-t-il confié, s'est toujours prononcée pour une société démocratique et socialiste mais on n'est jamais allé plus loin que ça."

Au début des années 70, la centrale québécoise avait développé une position ambiguë. On était d'accord pour faire de l'action politique mais sans appuyer un parti précis. "La scission, a-t-il observé, qui a amené la formation de la CSD a jeté un froid à l'époque sur tout ce qui touchait l'action politique."

"La réponse à ce dilemme a été l'arrivée du Parti québécois, surtout

à partir de 1973 lorsqu'il a pris une sérieuse option sur le pouvoir en formant l'Opposition officielle", a-t-il ajouté. Au même moment, sont apparus sur la scène syndicale les groupes de tendance communiste de toutes sortes qui ont infiltré diverses instances du mouvement syndical.

Action politique

M. Ross croit aujourd'hui qu'il est temps pour la CSN de se lancer à nouveau dans l'action politique, particulièrement au niveau régional, et de définir des positions propres à la centrale.

"La disparition récente de groupes de gauche (En lutte, le Parti communiste ouvrier) et le désenchantement vis-à-vis du Parti

québécois à cause de la défaite référendaire et des décrets dans le secteur public, ont créé un vide", a-t-il noté.

En décembre, en pleine crise dans le secteur public, la CSN a demandé la démission du gouvernement Lévesque estimant qu'il n'avait plus la légitimité de gouverner à la suite d'échecs consécutifs aux plans économique, constitutionnel et social.

Au congrès du conseil central, une des propositions présentées vise la formation d'un comité d'action politique régional. M. Ross rappelle que la CSN est déjà intervenue beaucoup plus vigoureusement par le passé. "Il faut reprendre l'action politique. Ça pourrait avoir aussi un effet stimulant sur les militants", a-t-il exprimé.



M. Gatien LAPOINTE

Le poète Gatien Lapointe est mort

TROIS-RIVIERES (PC) — Le poète québécois Gatien Lapointe, auteur de l'"Ode au Saint-Laurent" et professeur au département de lettres de l'université du Québec à Trois-Rivières a été retrouvé sans vie, lundi soir, dans sa résidence de Champlain, en Mauricie.

Gatien Lapointe souffrait de malaises cardiaques depuis quelques années et serait décédé, selon toute vraisemblance, d'un infarctus. Le décès remonte à plusieurs jours avant la découverte du corps par un voisin.

Après la sortie de ses volumes "Otages de la joie", "Le temps premier" et "Lumière du monde", publiés à Paris, Gatien Lapointe avait connu la notoriété au Québec avec la publication, au début des années 60, d'un long poème intitulé "Ode au Saint-Laurent".

Piliers de la poésie

Il fut un des piliers de la poésie québécoise et a tracé la voie à Gaston Miron et Paul Chamberland.

Le poète québécois fut aussi un des précurseurs de la vague nationaliste au Québec.

Après d'autres publications dans la veine classique, Gatien Lapointe s'est orienté vers le jazz et la musique rock et électronique. Son langage est alors devenu plus exploratoire et herméutique.

Durant cette période, il a publié "Arbre Radar", "Barbare Inouï" et tout récemment "Corps graphiques". En 1969 il est entré comme professeur de lettres à l'université de Trois-Rivières et animait les Ateliers littéraires. Il a créé en 1971 la maison d'édition Les Ecrits des Forges, permettant ainsi à nombre de jeunes créateurs de publier leurs premières oeuvres.

Charbonneau prépare la "résistance aux décrets"

GRAND-MÈRE (PC) — Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Yvon Charbonneau, a amorcé

hier une tournée au Québec pour préparer la "résistance aux décrets" dans le domaine de l'éducation. A Grand-Mère, le

président de la CEQ a opiné que le décret fait "dangerusement glisser la qualité du système d'éducation" au Québec, au détriment des jeunes générations qui auront à en souffrir.

M. Charbonneau a commencé sa tournée provinciale par Shawinigan et Grand-Mère, hier, afin d'entendre ce que ses membres enseignants ont à dire sur la rentrée scolaire et sur les soubresauts qui ont accompagné l'imposition du décret.

"Nous savons qu'il faudra préparer la résistance à ce décret. Mais avant d'en choisir les moyens et le contenu, il est important d'aller vérifier chez les enseignants, de les écouter pour savoir exactement comment l'imposition du décret perturbe et perturbera la qualité de l'enseignement."

Le président de la CEQ a indiqué aux journalistes qu'il était volontairement silencieux depuis le début de la rentrée. "Il était important d'observer les résultats de l'application de ce décret, qui devait améliorer la qualité de l'enseignement."

L'application du décret, estime-t-il, "est en train de tuer complètement la liberté d'exercice de la profession". Il aurait même "tué l'initiative des enseignants, leur dynamisme".

Les Canadiens dépenseront \$16 milliards dans les restaurants

TORONTO (PC) — Les Canadiens dépenseront environ \$16 milliards cette année, soit environ \$1 milliard de plus que l'an dernier, dans les restaurants et les casse-croûtes, a prédit hier M. David Harris, de la Canadian Restaurant and Foodservices Association.

Il a ajouté que la tendance à manger à l'extérieur de chez soi irait en s'accroissant au cours de 1984.

Les ventes de nourriture et de boissons devraient augmenter d'environ 5,7 pour 100 en 1983, et avec une inflation et des taux d'intérêt moins élevés, l'industrie devrait être en bien meilleure condition que l'an dernier.

Les prix devraient augmenter d'environ 5 pour 100 en moyenne, a-t-il ajouté.

L'association torontoise, qui représente quelque 2.000 membres exploitant 5.000 établissements à travers le Canada, a précisé que les augmentations prévues s'appliquent aux restaurants avec ou sans permis de boissons, les tavernes, les hôtels, les traiteurs, les casse-

croûtes, les machines distributrices.

Les données de Statistique Canada démontrent que les Canadiens ont dépensé environ \$14,9 milliards pour des repas pris à l'extérieur de la maison en 1982, ce qui représente environ 35 pour 100 du montant qu'ils allouent pour leur alimentation. Soit une augmentation de 4,1 pour 100 par rapport à 1981.

Cependant, l'association des services alimentaires a précisé que les prix avaient augmenté de 10 pour 100, ce qui signifie qu'il y a eu, en fait, une baisse du volume des ventes.

"Cette année semble toutefois plus prometteuse parce que la population a davantage confiance envers l'économie et que plus de gens ont plus d'argent à dépenser", a indiqué l'association.



La finition intérieure achève: André voit à l'installation des hublots et Martine vernit le céder. Ce sera leur demeure pour les quatre ou cinq prochaines années.

La voile, un mode de vie pour un couple de Québec

Elle a 23 ans et lui, 34. Il est électricien et elle est étudiante en journalisme. Ils ont pourtant une chose en commun: la voile.

André d'Anjou et Martine Lajoie, de Québec, entreprendront, après les fêtes de l'été 1984, un tour du monde à la voile échelonné sur quatre ou cinq ans.

Leur projet est planifié depuis quatre ans. Il y a un an, il commençait à prendre forme avec l'arrivée à Québec de leur coque pontée, en acier, qu'ils avaient commandée quelques mois plus tôt à une firme montréalaise.

Pendant près d'un an, ce jeune couple a logé et dormi dans leur nouvelle demeure d'acier, de 30 pieds de longueur, question d'économiser des sous pour leur épopee.

Depuis un an, tout leur temps libre et leurs économies ont été consacrés à la finition intérieure du voilier qui portera bientôt le nom de "Aldébaran", une étoile dans la constellation du Taureau.

Finie en cèdre et contreplaqué, l'intérieur est complètement isolé et Martine et André en sont presque

rendus à la phase de peinture finale. Jusqu'à maintenant, leur voilier leur a coûté environ \$25.000, dont \$17.000 pour la coque pontée.

Restent la mâture, le gréement complet, et quelques équipements électroniques. Une fois terminé, l'Aldébaran leur aura coûté quelque \$35.000 et il sera probablement prêt à mettre à l'eau en même temps que les autres voiliers, le printemps prochain. A temps pour les festivités de Québec 1984.

Et après?

Après? Ils loueront les services d'un bon skipper qui leur apprendra les rudiments du métier. Ils n'ont jamais fait de quillard, avouent-ils honnêtement. Leur seule expérience repose sur les dériveurs.

Mais, qu'à cela ne tienne. Leur skipper les conduira jusqu'en Floride, d'où ils pourront repartir avec une expérience certaine. Ensuite? "On verra; on a quatre à cinq ans au minimum pour faire le tour du monde. Ce sera notre manière de vivre," raconte Martine Lajoie, qui ne s'en fait pas outre mesure avec le fi-

nancement du projet. "Je vais vendre des articles, entrevoit-elle avec optimisme. Il y a un tas de gens qui veulent savoir comment ça se passe ailleurs. Il y a toutes sortes de choses qui n'ont pas été écrites. S'il le faut, je serai serveuse dans un restaurant de temps à autre."

Pour financer une partie de leur voilier, le couple a fait faire des macarons qu'ils vendent \$2 chacun. Le macaron représente un voilier sur l'océan. Il y est écrit: "Aldébaran autour du monde. André d'Anjou et Martine Lajoie. Québec, octobre 1984-?"

C'est en effet en octobre 1984 que le couple a l'intention de quitter Québec à destination du Sud, via le lac Champlain et New York. Quant à leur date de retour, il n'y a rien d'aussi incertain.

Place Laurier BUREAUX A LOUER

TOUR CHAMPLAIN ET TOUR FRONTENAC
de 250 à 13.000 pi. car.
Clef en main si désiré
S'adresser à:
DENIS DE ROSA DALE BROWN
418-651-7085 514-879-1630
PROPRIÉTÉ DE ET GÉRÉE PAR
MARATHON
LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MARATHON LIMITEE

Landry-Jacot

BIJOUTIERS - IMPORTATEURS DIAMANTAIRES

REMONTAGE DE BAGUES

738, rue St-Joseph est
MAIL CENTRE-VILLE

ACHETONS

MANTEAUX DE FOURRURE USAGES
LOUP, RENARD, VISON, LYNX, LOUTRE, ETC.

FOURRURES PODAR

875, St-Jean — 529-6050

VENTE RAYÉE 20%

sur tous les
JEANS ET SALOPETTES RAYÉS

Le velours côtelé et les jeans réguliers sont exclus de cette vente.
Du 21 au 24 septembre

L'extravagant magasin pour enfants

CLIMONT

653-9363

LES GALERIES DE LA CAPITALE
627-3472

STOËRES 35% DE RABAIS

DECOR ECONO INC.
651-0478

papier peint
couvre-lit tenture
tapis
prêt-à-parquer

Epicierie du Coin Est. SPECIALITES CHINOISES et ORIENTALES

1304, Ozanam
Limoilou, Québec
Téléphone 523-7903

RENCONTRER

une personne avec les mêmes goûts
les mêmes affinités
AIMER-PARTAGER

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous cherche au fond de son cœur?

ENFIN! "DONNER UN VISAGE A SES REVES"

QUÉBEC: 529-3363
CHICOUTIMI: 696-1666

INSTITUT DE RECHERCHE HUMAINE
580, Grande-Allee, suite 230, Québec - 529-3363
1212, boul. Talbot, 2e étage, Chicoutimi - 696-1666
Ouvert lun.-ven. 12h à 20h

Les Ateliers de CONVERSATION ANGLAISE de Québec Inc.

vous offrent des
SESSIONS INTENSIVES DE FIN DE SEMAINE
au MANOIR RICHELIEU, à Pointe-au-Pic dans Charlevoix.

- Occasion unique de "polir" votre anglais pendant toute une fin de semaine (du vendredi soir au dimanche midi)
- petits groupes de 5 à 7 personnes qui sont de niveau intermédiaire ou avancé.
- l'enseignement, axé sur la conversation, est assuré par une équipe de professeurs anglophones venant de LES ATELIERS DE CONVERSATION ANGLAISE DE QUÉBEC INC. 675 Marguerite-Bourgeois, Québec.
- le prix (incluant 2 nuits, 5 repas, tous les cours d'une durée de 9 heures et une conférence en anglais le samedi soir) est en occupation double \$160 par personne et simple \$200 par personne (ce montant est partiellement déductible d'impôt).
- les possibilités de dates pour ces sessions sont les 23-24 et 25 SEPTEMBRE ou LES 30 SEPTEMBRE 1er ET 2 OCTOBRE ou LES 7-8 et 9 OCTOBRE
- Pour de plus amples renseignements et pour réserver votre place, composez le

687-0027

Ecole reconnue par le ministère de l'Éducation permis. # 669604

Fonds monétaire: Mulroney est rabroué

par Pierre APRIL

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances du Canada, M. Marc Lalonde, a rabroué, hier, le chef conservateur Brian Mulroney et l'a accusé d'avoir induit les Communes en erreur.

Profitant d'une question du député libéral de Lotbinière, M. Jean-Guy Dubois, qui demandait si vraiment, comme l'avait souligné la veille le chef conservateur, un rapport du Fonds monétaire international parlait du déficit canadien.

"J'aimerais demander au ministre des Finances, a-t-il dit, si effectivement, tel que le posait le chef de l'Opposition hier, on parlait de la situation du Canada et de son déficit et si on ne mentionnait pas aussi la situation de rétablissement de l'économie canadienne."

A cette question, qui semblait sérieusement avoir été guidée et préparée, le ministre Lalonde s'est empressé de répondre en rabrouant littéralement le leader tory.

"J'avais pensé, a-t-il dit, que le chef de l'Opposition s'était absenté la semaine dernière pour faire ses classes sur la situation économique canadienne. Je dois constater, malheureusement, que le chef de l'Opposition a, ou bien fait l'école buissonnière, ou vraiment il est un bien mauvais étudiant."

M. Lalonde a ensuite repris les arguments de M. Mulroney, qui citait un rapport du Fonds monétaire international et laissait entendre que le déficit budgétaire canadien était le plus important de tous les pays industrialisés, pour tenter de le ridiculiser davantage.

"Je dois lui dire, a ajouté M. Lalonde, que s'il s'était donné la peine de lire ce document, il aurait constaté que nulle part on indique que le Canada a le déficit le plus important des sept grands pays industrialisés."

Au contraire, selon les extraits lus par le ministre des Finances à la Chambre, le gouvernement du Canada serait allé plus loin que les autres pays dans l'établissement de conditions susceptibles de revigorer son économie.

"Il est très clair, a repris le ministre Lalonde, que le chef de l'Opposition a induit la Chambre en erreur, hier (lundi), sur ce sujet."

Cette accusation n'a pas semblé toucher le chef conservateur, qui ne s'est même pas levé pour répliquer. A sa sortie de l'enceinte des Communes, M. Mulroney a répété ce qu'il avait dit la veille, soit "que le Canada était le pays qui avait accumulé le plus important déficit de toutes les nations industrialisées".

M. Mulroney s'est contenté de dire: "Vous avez vu vous-mêmes le comportement cocasse et indigne de la députation libérale. Ce sera à la population québécoise et canadienne de porter un jugement de valeur sur leurs sottises".

Le chef conservateur n'a d'ailleurs pas l'intention de répondre à l'accusation de M. Lalonde. "Le ministre, a-t-il dit, ne faisait que citer certaines parties sélectives du rapport du Fonds monétaire international."

Il n'y aura pas de "passeport santé" (Bégin)

OTTAWA (d'après UPC) — La ministre de la Santé nationale, Mme Monique Bégin, a hâtivement battu en retraite, hier, avec son projet, déjà très controversé, d'émettre, à l'intention de tous les Canadiens, un "passeport santé".

Mme Bégin a en effet déclaré hier aux Communes, que le seul document que le gouvernement avait l'intention d'émettre était destiné à l'enregistrement des vaccins reçus par les enfants des membres du corps diplomatique et des forces armées.

Cela n'a aucun rapport avec quoi que ce soit qui pourrait être imposé à l'ensemble des Canadiens, cela n'a rien à voir avec l'assurance-maladie ou la nouvelle loi sur la santé au Canada, a-t-elle affirmé.

La semaine dernière, Mme Bégin avait suscité une vive controverse à la suite des propos qu'elle a tenus selon lesquels un carnet ou un "passeport santé" serait imposé à chaque Canadien, histoire de décourager l'usage excessif du régime d'assurance-maladie en y compulsant le nombre de visites faites à des médecins. Elle a dit que ce projet serait étudié dans le cadre d'une amélioration éventuelle du régime de santé du Canada.

Elle a également dit qu'un projet de carnet pour les enfants avait été mis au point et que sa mise en application serait discutée avec les autorités de plusieurs provinces.

L'ONU demande au Canada le respect du droit de vote des détenus

MONTREAL (PC) — L'Organisation des Nations-Unies vient de demander au gouvernement canadien de respecter le Pacte international des droits civils en permettant à tous les détenus de voter lors d'élections fédérales ou provinciales.

Cette décision, contenue dans un document dont le quotidien La Presse a obtenu copie, n'est cependant pas exécutoire.

Actuellement, seuls les détenus des prisons communes du Québec et de la Colombie-Britannique ont le droit de vote, et ce à l'occasion d'élections générales provinciales seulement.

C'est l'Office québécois des droits des détenus qui avait demandé à l'ONU d'inviter le Canada à respecter les pactes internationaux.

Le président de l'office, M. Jean-Claude Bernheim, a commenté hier: "Il s'agit d'une grande victoire. Cette décision de l'ONU démontre que les revendications des détenus ne sont pas tarfelues, contrairement à ce que peuvent souvent prétendre certaines gens."

Avant de s'adresser à l'ONU, l'Office des détenus avait épuisé tous les recours judiciaires.

AUCUNE QUESTION, AUCUNE ACCUSATION, AUCUNE POURSUITE,

MAIS...

«Recevoir les signaux de la télévision payante sans en acquitter les frais est un acte criminel» (art. 287-1)

Le Groupe Vidéotron, suite aux perquisitions policières effectuées chez les vendeurs ou fabricants de décodeurs illégaux pour la télévision payante, tient à informer les résidents de ses territoires, qu'ils devront aviser Cablevision Nationale Ltée ou Télécâble Vidéotron Ltée de la possession d'un appareil permettant de décoder illégalement les signaux de télévision payante, **avant le 30 septembre 1983.**

Le Groupe Vidéotron Ltée s'engage à respecter l'aspect confidentiel des aveux, à récupérer les équipements illégaux et pourra à la demande des résidents, fournir les équipements autorisés pour capter la télévision payante aux termes et conditions régulières, sans porter aucune plainte ou dénonciation.

Au-delà du 30 septembre 1983, les résidents des territoires licenciés de Cablevision Nationale Ltée et de Télécâble Vidéotron Ltée, pourront être détectés techniquement et des plaintes seront alors portées en vertu du code criminel et ils seront alors passibles d'amendes et/ou d'emprisonnement.

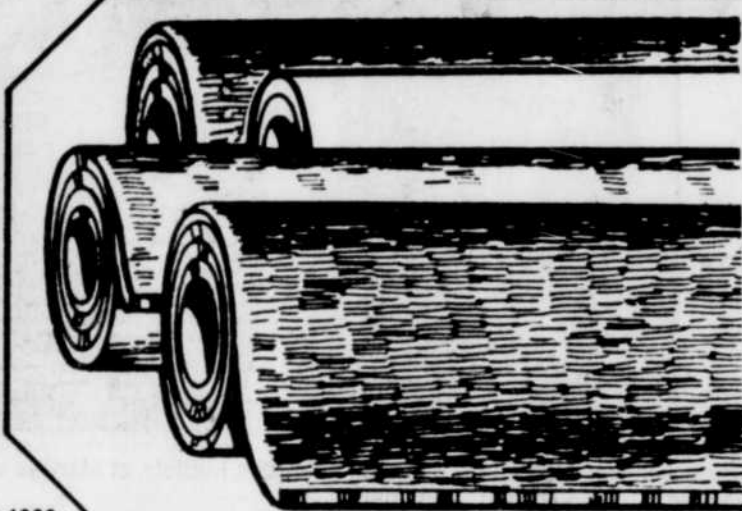
Il vous suffit d'indiquer que vous faites partie du PROGRAMME **PRÉVENTION.**



GRAND QUÉBEC
Cablevision Nationale Ltée
687-4410
Télécâble Vidéotron Ltée
656-2111
ou 1-800-361-8935



PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE 1983.



TAPIS

100% nylon

Choix de couleurs et motifs

Prix à partir de 3,99\$ v.c.

4⁷⁷
m.c.



Epinette
première qualité
1" X 6" X 8"

1¹⁹
le morceau



Revêtement Colorlock

Prix à partir de
595\$
le mille pieds
(quantité limitée)



La porte de remplacement
pré-encadrée en métal Stanley

6 magnifiques modèles. Installation facile. Coupe-froid aimanté. Garantie 5 ans.

239⁹⁵



Poêle à combustion lente

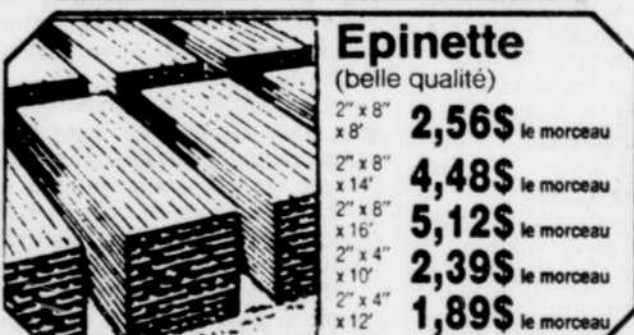
Paysan 1810 (1983). Avec soufflerie et thermostat automatique.

568⁹⁵



Rouleau de clôture à neige
4' de hauteur
50' de longueur.

18⁹⁵
le rouleau



Epinette
(belle qualité)

2" x 8" x 8' **2,56\$** le morceau
2" x 8" x 14' **4,48\$** le morceau
2" x 8" x 16' **5,12\$** le morceau
2" x 4" x 10' **2,39\$** le morceau
2" x 4" x 12' **1,89\$** le morceau



Epinette
(belle qualité)

2" x 6" x 8' **1,92\$** le morceau
2" x 6" x 14' **3,36\$** le morceau
2" x 6" x 16' **3,84\$** le morceau
2" x 10" x 14' **5,60\$** le morceau
2" x 10" x 16' **6,40\$** le morceau



Lot de pharmacies

Choix de modèles et de grandeurs.
Prix suggéré de 160\$

38⁹⁵
Liquidation:
(quantité limitée)



Comptoir prémoulu

Largeur de 25 1/2" et 22 1/2". Longueur: 8', 10' et 12'. Dessus de comptoir 2 côtes arrondies.

3²⁹
p. l.

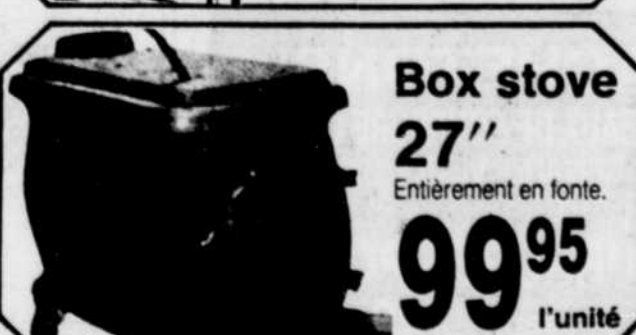


Fil électrique Loomex 14-2

Rouleau de 75 mètres.
le rouleau **27⁹⁵**

Boîte rectangulaire
2" x 3" l'unité **79^c**

Boîte octogonale
2" x 3" l'unité **99^c**



Box stove 27"

Entièrement en fonte.

99⁹⁵
l'unité



Contre-plaqué standard

1/2" x 4' x 8'

13⁹⁹
le panneau



Tuyau en cuivre

1/2" de diamètre
Type L mou, rouleau de 60 pieds linéaires.

36⁵⁷
rouleau

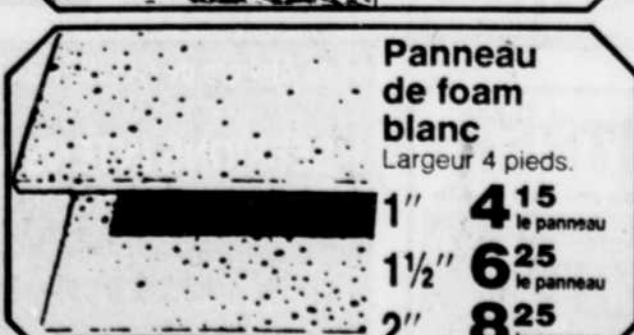
1/2" rigide, longueur: 12 pieds.
Type M **4⁷⁹**
la longueur



Panneau de particules pressées
(second)

5/8" x 4' x 8'

3⁹⁹
le panneau



Panneau de foam blanc

Largeur 4 pieds.

1" **4¹⁵**
le panneau

1 1/2" **6²⁵**
le panneau

2" **8²⁵**
le panneau

Centre d'aubaines

CONTRE-PLAQUÉ MODERNE

Payez et emportez!

1177 boul. Pie XI Val-Bélair • Téléphone: 842-1911





COURSE À LA DIRECTION



Johnson réduirait les coûts des services publics

POINTE-CLAIRE (d'après PC) — Il n'y a aucune raison pour que les coûts des services du gouvernement soient plus élevés au Québec qu'en Ontario, estime M. Daniel Johnson, député de Vaudreuil-Soulanges et candidat au leadership du Parti libéral du Québec.

Intervenant hier soir devant les membres de la Chambre de commerce du West Island, M. Johnson a proposé quatre mesures qui seraient susceptibles, selon lui, de réduire les coûts des services publics à un niveau "raisonnable", c'est-à-dire comparable à ceux de l'Ontario.

Il faudrait d'abord dresser un inventaire des services offerts afin "d'éliminer le double emploi, le chevauchement et les incohérences", a dit M. Johnson.

Puis, il faudrait mettre fin à "la prolifération" de programmes universels.

Ensuite, il faudrait "aligner la progression des coûts à la capacité de payer des Québécois".

Enfin, il faudrait réviser la politique de rémunération dans le secteur public.

Devant un aréopage d'hommes d'affaires anglophones du West Island, le député de Vaudreuil-Soulanges a signalé que les dépenses publiques au Québec étaient aussi élevées qu'en Ontario en dépit d'une population inférieure de 25 pour 100 et d'un produit intérieur brut moindre de 64 pour 100.

Par exemple, pour l'éducation, le Québec dépense par habitant le double de l'Ontario aux niveaux élémentaires et secondaires, a prétendu M. Johnson.

Du côté des soins de santé, les dépenses annuelles sont de \$641 par habitant, 10 pour 100 de plus qu'en Ontario.

Les propos du député de Vaudreuil-Soulanges ont été reçus comme un baume par les quelque 150 membres de la Chambre de commerce de la communauté anglophone de l'ouest de Montréal.

M. Johnson, qui s'est exprimé autant en anglais qu'en français, avait été présenté par le député local, M. Clifford Lincoln, représentant de la circonscription de Nelligan, qui a déjà donné son appui à M. Johnson dans la campagne au leadership.

Par ailleurs, un éventuel gouvernement libéral dirigé par M. Johnson instaurerait le principe des enveloppes budgétaires de cinq ans pour les différents programmes du gouvernement.

Grâce à ces plans quinquennaux, "on peut ajuster le tir au fur et à mesure de l'évolution concrète des programmes", a signalé le député de Vaudreuil-Soulanges.

Fidèle à son habitude, M. Johnson a multiplié les attaques contre le gouvernement péquiste, sans faire la moindre allusion à ses deux adversaires à la course au leadership.

En conférence de presse, le président du comité organisateur du congrès a reconnu qu'il avait échangé de la correspondance avec le commissaire du baseball, M. Bowie Kuhn, et qu'il lui a même téléphoné pour obtenir toutes les informations relatives à la diffusion du match de baseball.

Dans l'hypothèse où la partie se jouerait sur la côte ouest des États-Unis, elle serait diffusée au Québec seulement en fin d'après-midi et le déroulement du congrès sera avancé de quelques heures.

Par contre, si la partie se joue dans l'Est et qu'elle se trouve retardée par la pluie, les organisateurs du congrès auront des maux de tête. Encore aujourd'hui, ils ignorent comment ils se sortiraient d'une telle situation.

Le lendemain matin, les trois candidats auront l'occasion de prononcer un long discours devant les 3.000 délégués réunis au Colisée de Québec.

Le comité d'organisation du congrès, présidé par Me Hughes Poulin, a mis au point un horaire flexible et des temps libres pour faire en sorte que les délégués puissent suivre à la télévision les péripéties de la Série mondiale de baseball.

D'une durée de deux jours seulement, le congrès débutera le vendredi 14 octobre par la présentation des candidats, des rencontres formelles entre délégués et candidats, des discours de circonstances par les leaders du parti et les officiers du congrès.

Le lendemain matin, les trois candidats auront l'occasion de prononcer un long discours devant les 3.000 délégués réunis au Colisée de Québec.

Le comité d'organisation du congrès, présidé par Me Hughes Poulin, a mis au point un horaire flexible et des temps libres pour faire en sorte que les délégués puissent suivre à la télévision les péripéties de la Série mondiale de baseball.

D'une durée de deux jours seulement, le congrès débutera le vendredi 14 octobre par la présentation des candidats, des rencontres formelles entre délégués et candidats, des discours de circonstances par les leaders du parti et les officiers du congrès.

Le lendemain matin, les trois candidats auront l'occasion de prononcer un long discours devant les 3.000 délégués réunis au Colisée de Québec.

Le comité d'organisation du congrès, présidé par Me Hughes Poulin, a mis au point un horaire flexible et des temps libres pour faire en sorte que les délégués puissent suivre à la télévision les péripéties de la Série mondiale de baseball.

D'une durée de deux jours seulement, le congrès débutera le vendredi 14 octobre par la présentation des candidats, des rencontres formelles entre délégués et candidats, des discours de circonstances par les leaders du parti et les officiers du congrès.

Le lendemain matin, les trois candidats auront l'occasion de prononcer un long discours devant les 3.000 délégués réunis au Colisée de Québec.

Le comité d'organisation du congrès, présidé par Me Hughes Poulin, a mis au point un horaire flexible et des temps libres pour faire en sorte que les délégués puissent suivre à la télévision les péripéties de la Série mondiale de baseball.

Paradis dit pouvoir gagner 715 délégués

(PC) — Le candidat à la direction du Parti libéral Pierre Paradis croit être en mesure, au cours des prochaines semaines, de convaincre 715 délégués de changer de camp et de voter pour lui au congrès de la mi-octobre.

Participant hier à Québec à une émission radiophonique de ligne ouverte, M. Paradis a estimé qu'entre 75 et 80 pour 100 des militants qui se sont fait élire comme délégués sur les "slates" de Robert Bourassa, se sont affichés partisans de l'ancien premier ministre simplement "parce que ça avait l'air gagnant".

Selon ce qu'il dit avoir constaté ces derniers jours, seulement 20 à 25 pour 100 des délégués pro-Bourassa ont fait un choix irréversible.

Ceux qui se sont affichés pro-Johnson, ajoute-t-il, ce sont des militants libéraux qui ne veulent tout simplement pas appuyer Robert Bourassa.

Le député de Brome-Missisquoi affirme qu'il a déjà l'appui de 387 délégués qui ont été élus sur ses listes lors des assemblées pour le choix des

délégués et qu'il se classe ainsi deuxième, devançant Daniel Johnson de 82 appuis.

Il ajoute à ce décompte 57 indévis et retient que deux délégués n'ont pas été choisis dans Chicoutimi et que l'élection de deux autres fait l'objet d'une contestation dans Lafontaine.

La course continue

A un auditeur qui lui indiquait que le congrès n'était plus nécessaire étant donné la trop forte avance du candidat Bourassa, M. Paradis a répondu que l'ex-premier ministre avait effectivement gagné la première manche en faisant élire le plus grand nombre de personnes ayant exprimé une "première sympathie".

"Mais, a-t-il ajouté, il est faux de prétendre que les jeux sont faits. Si c'était le cas, Robert Bourassa serait parti en vacances."

Plusieurs partisans de Robert Bourassa ont témoigné de la popularité du candidat vedette. L'un d'eux a fait valoir que M. Bourassa est le seul vrai libéral des trois candidats dans la présente course.



Pierre Paradis tentera de faire changer de camp 715 délégués.

Le congrès fera une pause pour le baseball

MONTREAL (PC) — Le congrès au leadership du Parti libéral fera relâche pour permettre aux délégués et téléspectateurs de regarder la partie de baseball.

Le comité d'organisation du congrès, présidé par Me Hughes Poulin, a mis au point un horaire flexible et des temps libres pour faire en sorte que les délégués puissent suivre à la télévision les péripéties de la Série mondiale de baseball.

D'une durée de deux jours seulement, le congrès débutera le vendredi 14 octobre par la présentation des candidats, des rencontres formelles entre délégués et candidats, des discours de circonstances par les leaders du parti et les officiers du congrès.

Le lendemain matin, les trois candidats auront l'occasion de prononcer un long discours devant les 3.000 délégués réunis au Colisée de Québec.

Le comité d'organisation du congrès, présidé par Me Hughes Poulin, a mis au point un horaire flexible et des temps libres pour faire en sorte que les délégués puissent suivre à la télévision les péripéties de la Série mondiale de baseball.

D'une durée de deux jours seulement, le congrès débutera le vendredi 14 octobre par la présentation des candidats, des rencontres formelles entre délégués et candidats, des discours de circonstances par les leaders du parti et les officiers du congrès.

Le lendemain matin, les trois candidats auront l'occasion de prononcer un long discours devant les 3.000 délégués réunis au Colisée de Québec.

Le comité d'organisation du congrès, présidé par Me Hughes Poulin, a mis au point un horaire flexible et des temps libres pour faire en sorte que les délégués puissent suivre à la télévision les péripéties de la Série mondiale de baseball.

D'une durée de deux jours seulement, le congrès débutera le vendredi 14 octobre par la présentation des candidats, des rencontres formelles entre délégués et candidats, des discours de circonstances par les leaders du parti et les officiers du congrès.

Le lendemain matin, les trois candidats auront l'occasion de prononcer un long discours devant les 3.000 délégués réunis au Colisée de Québec.

Le comité d'organisation du congrès, présidé par Me Hughes Poulin, a mis au point un horaire flexible et des temps libres pour faire en sorte que les délégués puissent suivre à la télévision les péripéties de la Série mondiale de baseball.

D'une durée de deux jours seulement, le congrès débutera le vendredi 14 octobre par la présentation des candidats, des rencontres formelles entre délégués et candidats, des discours de circonstances par les leaders du parti et les officiers du congrès.

Le lendemain matin, les trois candidats auront l'occasion de prononcer un long discours devant les 3.000 délégués réunis au Colisée de Québec.

Le comité d'organisation du congrès, présidé par Me Hughes Poulin, a mis au point un horaire flexible et des temps libres pour faire en sorte que les délégués puissent suivre à la télévision les péripéties de la Série mondiale de baseball.

TRANQUILLITÉ

Aaaaaah...

CALME

ENFIN LA PAIX!

RELAXORIUM ALPHA

Un véritable REFUGE destiné aux personnes qui recherchent quelques moments de solitude pour

- REFLECHIR
- MEDITER
- RELAXER

Club LeBourgneuf

4500, boul. des Gradins, Charlesbourg
Réservations: 627-5484

COUVRE-PLANCHER

R. Simard

ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE

525-7717

MEMBRE DE L'APCHQ

PERDEZ VOTRE POIDS

et SOYEZ DE LA RENTRÉE VOUS AUSSI...

contre le poids...

3 OPTIONS POSSIBLES AVEC OU SANS EXERCICE

les services santé

Entrain

Votre mieux-être

2e étage

c'est EFFICACE SECURITAIRE RAPIDE

658-7888

avez-vous le goût du SOLEIL abonnez-vous! 647-3333

VENTE semi-annuelle

PRIX IRRÉSISTIBLES POUR 2 SEMAINES SEULEMENT

Causeuse 629\$

Table + 4 chaises 679\$

Lit 54" 329\$

Causeuse 629\$

Cumulus meubles

le meilleur rapport qualité-prix!

1106, rue St-Jean (Vieux) Québec 694-1818

Stationnement gratuit et facile: Carré d'Youville et Place de l'Hôtel de Ville

En vigueur jusqu'au 24 septembre

De nombreux autres spéciaux en magasin

Spécialiste dans la vente de viande EN GROS pour congelateur

SPÉCIALITÉ: Boeuf de l'ouest

Facilité de stationnement

BOUCHERIE JACQUES BEAULIEU INC.

164, des Erables est, Saint-Emile 842-4177

BOSTON (surlonge désossée) 7 à 9 lb (en steak ou rosbif)	549	249
CONTRE-FILET (8 à 10 lb) En steak ou rosbif	559	271
BOEUF HACHE MAIGRE 10 lb et plus	527	239
FILET MIGNON (4 à 5 lb) Complet ou tranché	968	439
SAUCISSES FRAÎCHES (Roy)	483	219
FROMAGE CHEDDAR DOUX	615	279
TETE FROMAGEE	439	199

Toutes nos viandes sont préparées, emballées, étiquetées, congelées et livrées sans frais, si désiré.

COMMANDE TELEPHONIQUE ACCEPTÉE ET LIVRAISON GRATUITE

Chez Beaulieu, on trouve toujours mieux Satisfaction garantie ou argent remis

L'autre télévision

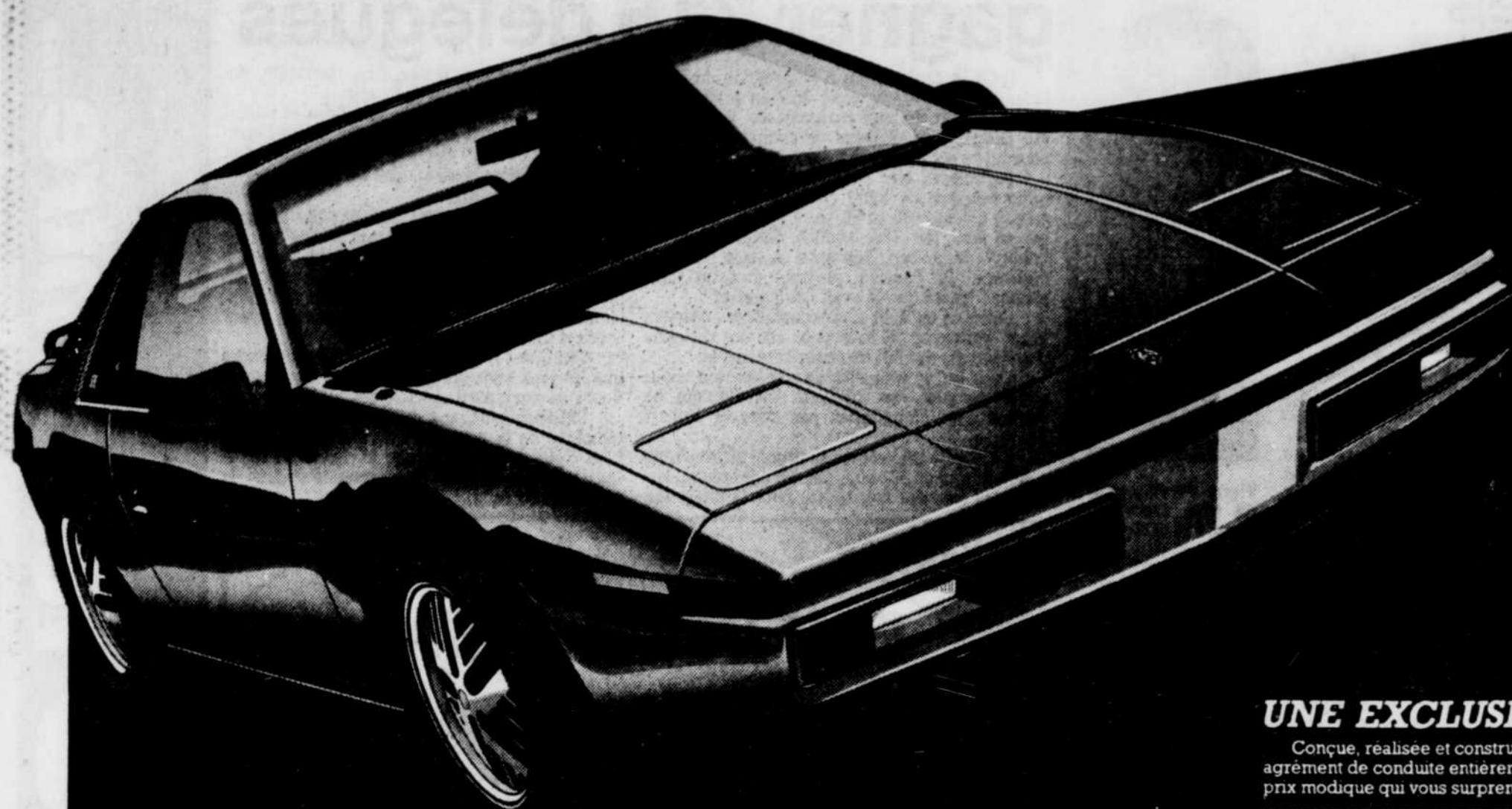
PIERRE NADEAU rencontre...

Ce soir à 19h Pierre Nadeau rencontre Pierre Lalonde. Réalisation: Jean Rousseau

Radio Québec

LES PONTIAC 1984.

ELLES FONT DÉJÀ SENSATION ALORS QUE LA CONCURRENCE EN EST ENCORE À FAIRE DES PLANS.



Pontiac présente une innovation sensationnelle: la seule voiture de série nord-américaine à moteur central, construite comme aucune autre voiture du monde entier... la première Pontiac à 2 places.

La Fiero de Pontiac avec cadre à modules d'acier.

Avec la Fiero, Pontiac introduit le principe du cadre à modules d'acier dans la construction de série. C'est essentiellement une structure en forme de cage composée d'un ensemble de modules en acier, de grande résistance mais également de poids réduit. Résultat: la Fiero a une qualité supérieure, une grande solidité et un poids léger. Et la Fiero est aussi très économique en carburant.

Enduraflex. Une matière de l'ère spatiale.

Les panneaux de carrosserie de la Fiero, en Enduraflex, sont également de poids léger et conçus pour "céder" en cas de chocs légers. Les panneaux en Enduraflex, non métalliques et ne pouvant se corroder, ne seront pas marqués par les coups, les éraflures et les autres incidents du roulement.

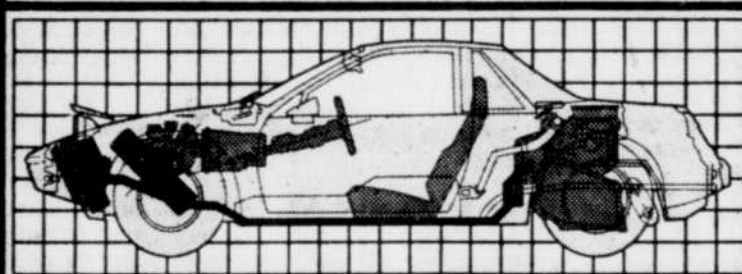
La Fiero à moteur central.

Le groupe moteur de la Fiero est au centre, derrière le conducteur mais en avant des roues arrière, ce qui procure le maximum de stabilité et de qualités routières pour une voiture de cette grandeur et de ce poids, tout en permettant un meilleur profilage.

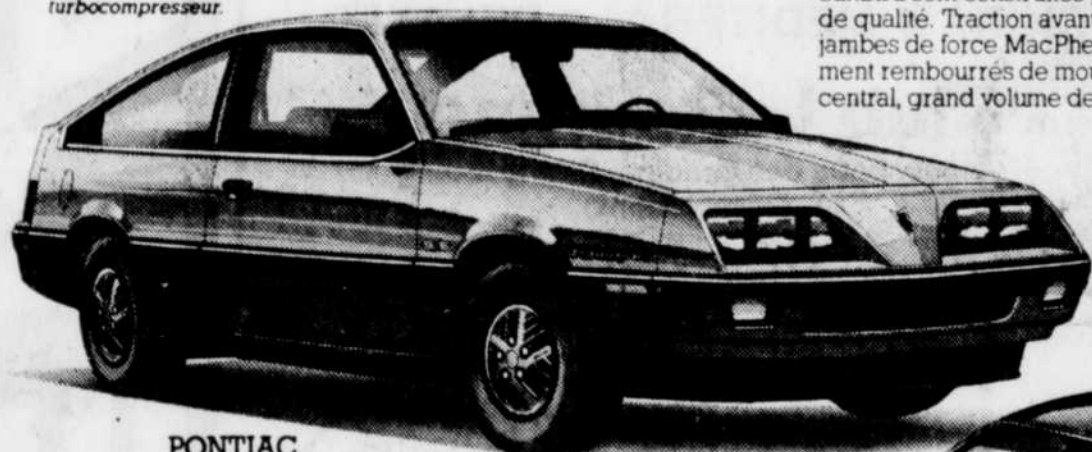
Le moteur de la Fiero, monté transversalement et commandé par ordinateur, est un quatre-cylindres de 2,5 litres à rapport élevé de compression, avec injection électronique et nouveaux orifices de turbulence. Boîte manuelle 4 vitesses hautes performances avec surmultiples, standard, automatique en option. Servo-freins à disque aux 4 roues et suspension à 4 roues indépendantes, également standard.

UNE EXCLUSIVITÉ PONTIAC!

Conçue, réalisée et construite par Pontiac, la Fiero offre un agrément de conduite entièrement nouveau, inoubliable, pour un prix modique qui vous surprendra. Une exclusivité Pontiac!



La Pontiac 2000 Sunbird SE à arrière ouvrant avec turbocompresseur.



PONTIAC

2000 Sunbird

Peut-être la meilleure défense contre la monotonie de la conduite en 1984. C'est aussi la gamme la plus complète de Pontiac à traction avant (coupés, sédans, coupés à arrière ouvrant, familiales et une décapotable). Une nouveauté: un nouveau groupe hautes performances à turbocompresseur, standard dans trois modèles et livrable dans la plupart des autres modèles.

C'est un ensemble prestigieux dans lequel le 4-cylindres, déjà très puissant, à injection, arbre à cames en tête et commande par ordinateur, est doté d'un turbocompresseur qui augmente sa puissance de 75% environ. Autres équipements: suspension hautes performances, instruments spéciaux, roues à turbine ultra-modernes de 14 pouces, etc. Un ensemble extraordinaire!

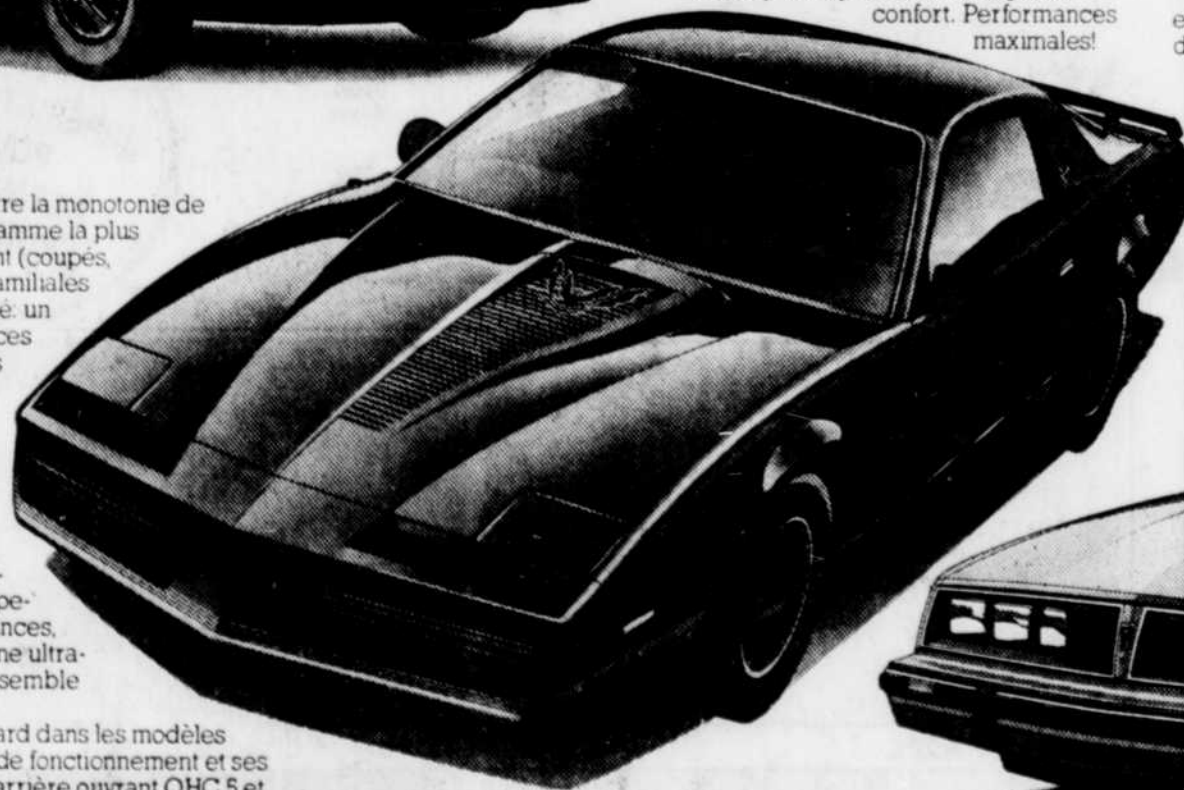
Le 4-cylindres de 2 litres, standard dans les modèles de base, est réputé pour sa facilité de fonctionnement et ses performances. Pour les modèles à arrière ouvrant OHC 5 et décapotable LE, un 4-cylindres à injection et arbre à cames en tête, de 1,8 litre, renommé pour sa rapidité au démarrage et son économie à la pompe à essence. Si vous aimez les performances (et si vous en êtes privé), faites l'essai d'une Pontiac 2000 Sunbird!

Qualité de classe mondiale, avantages supérieurs. Les Pontiac 2000 Sunbird sont construites pour l'automobiliste exigeant et soucieux de qualité. Traction avant, direction à crémaillère et suspension à jambes de force MacPherson, sièges-baquets inclinables entièrement rembourrés de mousse et de grand confort, pratique bloc central, grand volume de charge... tout cela est standard.

PONTIAC

Firebird

Firebird, Firebird SE, Trans Am. Des modèles "sensations" qui feront la joie du conducteur avec leur profilage aérodynamique et leur très grand confort. Performances maximales!



La Trans Am supérieurement performante.

PONTIAC

6000

Des voitures routières modernes de grandeur familiale, qui atteignent à l'excellence. Voitures intermédiaires à traction avant d'une conception technique ultra-moderne, les Pontiac 6000 comprennent des coupés 2 portes de style européen, des sédans et des nouvelles familiales 4 portes. La conception par ordinateur, le montage robotisé et les commandes électroniques des moteurs confèrent à ces voitures routières 6 places logeabilité et qualité.

Les premières familiales intermédiaires à traction avant de Pontiac ont un volume de charge impressionnant de 2106 litres (74,4 pi³) avec le siège arrière rabattu. Troisième siège en option, portant à huit le nombre des places. La glace arrière peut aussi être levée séparément ou en même temps que le hayon: le concessionnaire vous en montrera le fonctionnement.

Moteur 4-cylindres perfectionné, standard pour coupés, sédans et familiales. Puissant V6 à essence ou diesel très économique et durable, livrables en option.

Pontiac 6000 STE. Elle présente des équipements standard de luxe et de grand sport: instruments numériques ultra-modernes, correcteur électronique de niveau, servo-freins à disque aux 4 roues et V6 à rendement élevé. Cette voiture est conçue pour les connaisseurs, dans la tradition des voitures européennes de prix plus élevé.



CHEF DE FILE MONDIAL DES VEHICULES DIESEL



Sédon Pontiac 6000 STE

POUR L'ÉCONOMIE ET L'ÉLÉGANCE, DES PETITES VOITURES JUSQU'AUX GRANDES, RIEN NE MARCHE COMME PONTIAC!



De gauche à droite: la voiture personnelle de luxe à 6 places **Grand Prix***, le grand sédán à 6 places **Parisienne***, le sédán intermédiaire à 6 places **Bonneville***, le coupé compact à 5 places **Phoenix**** (à l'arrière-plan) le sédán économique à arrière ouvrant et à 4 places **Acadian***.
*roues arrière motrices **traction avant

Certains des éléments représentés ou mentionnés sont livrables en option moyennant supplément.



75 ANS D'EXCELLENCE ET CA CONTINUE!

Pour l'achat ou pour la location à long terme...

PONTIAC: LA MARQUE DES

Sensations

Schreyer arrive à Québec sans faire de bruit

par Michel CORBEIL

A part la salve de 21 coups de canon, l'arrivée à Québec du gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, n'a pas fait grand

Claude Phaneuf se dit le vrai auteur du stade

MONTREAL (d'après PC) — Un témoin dans l'affaire de l'architecte Taillibert et de la RIO est venu dire au juge, hier, que le véritable auteur du stade c'était lui, Claude Phaneuf, et non Roger Taillibert.

L'architecte Phaneuf, âgé de 43 ans, a affirmé devant le juge Charles D. Gonthier que Taillibert n'avait fait qu'apporter des modifications mineures à ses plans, et y a posé sa griffe.

M. Phaneuf, devenu grand surintendant dans le dossier en 1973, a tenu à prouver ses dires en soumettant à la cour ses cahiers complets, préparés dès 1971. Il a aussi déposé en preuve les exigences qu'il avait colligées, les calculs déjà faits.

Les procureurs de la Régie des installations olympiques, Mes Murielle Zigby et Alain Léotourneau, ont obtenu que soient versées au dossier ces preuves, bien que le client ait hésité à s'en départir.

Le témoin prétend que Taillibert a repris légèrement le design, déplacé certains éléments, ajouté un mât et "tourné le stade de bord" avant de soumettre "son" projet.

bruit hier.

Sept touristes, un photographe de presse et un journaliste, ces deux derniers du SOLEIL, ont assisté à l'arrivée du gouverneur général et de son épouse à la Citadelle de Québec vers 17h.

Aucun représentant du gouvernement québécois n'était sur place. "Ce n'est pas un grand événement, a lancé l'attaché de presse de M. Schreyer, M. Vic Wilczur. Des gouverneurs généraux, il en vient depuis plus de cent ans à Québec (lieu d'une des trois résidences officielles de M. Schreyer). Le gouverneur voyage tellement que s'il fallait faire tout le tra-la-la chaque fois dans les provinces, on en finirait plus."

A son arrivée pour un séjour se terminant le 30 septembre, le gouverneur a passé en revue la centaine de militaires en tenue écarlate du 22e Régiment et quelques autres du 5e Régiment d'artillerie. Quelques minutes plus tard, il a quitté pour une réception au club de la garnison. En soirée, il a assisté au match de hockey opposant les Nordiques au Canadien.

La suite de sa visite risque d'être aussi "mouvementée": ce seront essentiellement des réceptions, dont un dîner demain "pour des invités de marque", des remises de décoration et un peu de golf si le temps le permet, a renseigné M. Wilczur.

L'attaché de presse a été clair: il n'y aura pas de conférence de presse pour aborder des questions comme celle touchant l'avenir de M. Schreyer dont le mandat se termine en janvier ou pour discuter de points d'actualité. Tout comme cela se produit ailleurs, de fait. Tel que l'a souligné l'attaché de presse, le gouverneur général doit "éviter de mettre le gouvernement dans l'embarras".



Le Soleil, Jacques Deschênes

Le gouverneur général du Canada, M. Ed Schreyer, en compagnie de sa femme Lily, a été accueilli par le commandant de la citadelle, le major Gagnon et son aide de camp, le capitaine Richard. Aucun représentant du gouvernement québécois n'était là pour l'accueillir.

Landry-Jacot

BIJOUTIERS -
IMPORTATEURS
DIAMANTAIRES

REPARATION
DE MONTRES

738, rue St-Joseph est
MAIL
CENTRE-VILLE

CHOISISSEZ CES AUBAINES

C'est chez nous que ça se passe!

RABAIS SUR TOUS NOS MOBILIERS DE CHAMBRE
MODULAIRES EN MÉLAMINE OU LAQUÉS

Ne manquez pas ça!



LES AMEUBLEMENTS
GAUDET
ET FRÈRES INC.

AMEUBLEMENT COMPLET
Cuisine, salon et ce mobilier de
chambre.

1995\$

3 ÉTAGES
DE MEUBLES

355, Marie-de-l'Incarnation, Québec — 681-6054

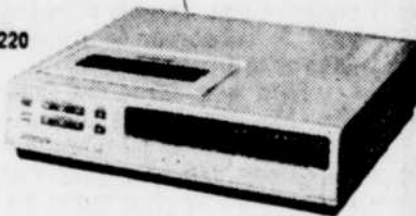
GRATUIT

Carte de membre du plus grand
club de films au Canada

à l'achat d'un appareil vidéo de renom tel:
Sanyo, Mitsubishi, Sharp, JVC, Panasonic,
Toshiba, Sylvania, NEC et dont nous sommes
dépositaires.

Panasonic
Omnivision VHS Modèle 1220

- 12 canaux pré-régles
- Télécommande à distance
- Accélération et ralenti avant et arrière
- Minuterie électronique
- Enregistrement en direct de la télévision ou de la caméra
- Programmation sur 14 jours



Pour aussi
peu que
799\$95

Carte de
membre et 51 films en
location gratuite

PROMOTION 3-2

pour souligner l'ouverture de 2 nouvelles succursales qui viennent
s'ajouter aux 3 déjà existantes à Québec.

SPÉCIAUX - BONI

• BONI-FILMS

Louez 3 films,
payer le prix
de 2.

• BONI-MEMBRE

Devenez membre pour
une période de 3 ans,
payez le prix de 2 ans.

• BONI-VIDEO

Louez un vidéo
pour 3 jours, payez
pour 2 jours.

• BONI CARTE DE MEMBRE

3 nouveaux membres, qui
prennent leur carte en
même temps, paient le prix
de 2 cartes.

• SUPER-BONI FILMS

Louez 150 films pour une
période de 3 ans, en
payant seulement 200\$. Ce
qui revient à 1,33\$ le film.

Offres en vigueur jusqu'au 1er octobre 1983 inclusivement.

CONCESSION DISPONIBLE (514) 372-5722

Encore quelques concessions disponibles dans certains territoires (418) 653-4572

ALLIANCE VIDEO

le club n° 1 au Canada

C'est pour vous mieux servir.

2 NOUVELLES SUCCURSALES:

CHARLESBOURG
1056, boul. du Jardin (angle Jean-
Talon) - 626-2718

NEUFCHÂTEL
Centre commercial Place
l'Ornière - 842-2718

SAINT-FOY
Centre commercial Place Laurier
2700, boul. Laurier
3e étage, vis-à-vis de Carrefour
653-4572

QUEBEC
Place Fleur de Lys
522-8424
(porte numéro 3, face à Autoroute)

ST-HYACINTHE
1148, rue des Cascades
(514) 778-1265

SHERBROOKE
Centre d'achat
Quatre-Saisons
(819) 564-1626

RIMOUSKI
Carrefour Rimouski
(418) 723-9234

QUEBEC
Les Galeries de la Concorde
2485, boul. St-Anne
664-1504

SHERBROOKE
227, King ouest
(819) 564-0188

TROIS-RIVIERES
Carrefour Trois-Rivières
(819) 373-3780

GRANBY
92, rue Centre
(514) 372-5722

BUREAU CHEF
92, Centre, Granby
(514) 375-5109

CHICOUTIMI
Place du Royaume
Boul. Talbot
696-2600

VISA - MASTERCARD -
AMERICAN EXPRESS
Possibilités de crédit

Enfin!
En haute-ville:

Centre de conditionnement

Nautilus®

3 Parc Samuel-Holland
527-2577

Venez fêter avec nous l'ouverture du
nouveau Centre de conditionnement
Nautilus de la haute-ville. On
y a mis le maximum: moniteurs
hautement qualifiés, programmes
sur mesure et ambiance super!
Soyez un des premiers à vous inscrire,
un des premiers à atteindre la
forme au maximum!

La forme
au maximum

LE BOURGNEUF
4500 boul. des Grands
628-7524

AVANTAGE
1080 Bouvier
Charlesbourg ouest
622-5005

PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR UN ESSAI GRATUIT.

POLITIQUE

Manitoba: Broadbent pour le bilinguisme

Ed Broadbent, le chef néo-démocrate, appuie la cause des francophones du Manitoba et son parti votera en faveur de l'enrichissement de leurs droits linguistiques, mais il avertit qu'il faudra à tout prix éviter des tactiques qui pourraient conduire à des affrontements.



M. Ed BROADBENT

Le chef politique a dit au journal LE SOLEIL, au cours d'une brève entrevue, que des faits nouveaux importants peuvent intervenir dans cette affaire "dans les prochains jours".

Rappelons que Broadbent représente une circonscription ontarienne et que son caucus est constitué en majorité de députés de l'Ouest, dont certains parlent un excellent français. Mentionnons Lorne Nystrom, de la Saskatchewan, et Svend Robinson, de la Colombie-Britannique.

Interrogé sur les possibilités d'une entente entre tous les partis représentés aux Communes, Broadbent s'est dit optimiste.

Brian Mulroney, le chef conservateur, n'a pas encore précisé sa position, mais Broadbent n'entretient aucun doute sur la sincérité de son engagement envers la cause du bilinguisme au Canada.

"Il lui faudra maintenant faire le lien entre ses convictions et la situation au Manitoba", a dit Broadbent.

Les droits du français au

Manitoba, perdus en 1890, avaient été rétablis par une décision de la Cour suprême du Canada portant sur l'émission d'une contravention aux règlements de la circulation dans la seule langue anglaise, à Winnipeg.

richard daignault
à Ottawa

Les juges ont déclaré que pour être légale la contravention devait être rédigée dans les deux langues officielles. C'était en 1979.

Le 7 avril 1980, le premier ministre manitobain du temps, Sterling Lyon, conservateur, a présenté un projet de loi proposant de mettre en branle le processus de bilinguisme.

Or, entre-temps, un policier colle une contravention anglaise au francophone manitobain Roger Bilodeau. Bilodeau porte l'affaire devant les tribunaux.

C'est donc pour éviter que la Cour suprême du Canada ait à se prononcer une nouvelle fois sur cette affaire qu'au mois de mai 1983, le nouveau gouvernement du Manitoba, dirigé par Howard Pawley, le gouvernement du Canada et la Société franco-manitobaine en arrivent à un accord.

L'accord obligerait le Manitoba, dès le 1er janvier 1986, à adopter toutes ses lois dans les deux langues officielles. De plus, les lois d'intérêt public antérieurement adoptées devront toutes être traduites en français avant le 1er janvier 1994.

A partir du 1er janvier 1987, les francophones auront droit de communiquer avec le gouvernement et ses agences en français.

Le 4 juillet dernier, l'accord est versé dans un projet de loi. Puis c'est la foire. Le gouvernement et l'opposition s'entendent enfin sur la tenue d'audiences publiques.

Selon les renseignements disponibles, il semble que ce ne soient pas les groupes ethniques minoritaires qui s'opposent au

bilinguisme, mais les conseils municipaux et certains organismes administratifs.

Pas de piège

Robert Bockstael, le député libéral de Saint-Boniface, a publié un communiqué pour dire que la question qu'il avait posée aux Communes ne cherchait pas à jeter dans l'embarras l'opposition conservatrice.

Le premier ministre Pierre

Trudeau se saisit de cette question pour inviter Brian Mulroney à s'unir avec lui et les néo-démocrates pour soutenir la cause des francophones du Manitoba.

Les journalistes, témoins de cet incident, ont été à peu près unanimes à dire que Trudeau avait attiré Mulroney dans un guet-apens.

Depuis, tous les partis sont unanimes à jurer de la pureté de leurs intentions. C'est un début.

Southam échoue

Southam News, la grande chaîne canadienne de journaux anglais, avait demandé au gouvernement fédéral de lui divulguer les salaires de 11 grands bureaucrates, ceux qui gagnent plus que le maximum connu de \$110,000 par année.

La demande écrite invoquait la loi sur l'accès à l'information. Or, elle a été refusée. Southam a porté l'affaire en appel devant le commissaire Inger Hansen.

Parmi ces bureaucrates dont on cherche à savoir le revenu annuel, on retrouve les

noms de libéraux bien connus: Pierre Juneau, le président de la Société Radio-Canada, ex-ministre; Mitchell Sharp, commissaire au Pipeline du Nord, ex-ministre; Joe Bell et Maurice Strong, de la puissante Corporation de développement et d'investissement; René Amyot, d'Air Canada, et Jack Horner des Chemins de fer nationaux, le conservateur vire-capot, défait en Alberta lors des élections de 1979.

On ne gouverne pas avec des prières.

Trudeau n'agira pas avant d'avoir rencontré Pawley

OTTAWA (d'après PC) — Le premier ministre Pierre Trudeau attendra de rencontrer son homologue manitobain Howard Pawley avant de décider de l'action qu'il convient pour Ottawa de poser devant le débat sur le bilinguisme dans cette province.

Hier, à sa sortie des Communes, M. Trudeau a indiqué qu'il attendrait d'avoir pu discuter avec M. Pawley, qui sera demain à Ottawa, avant de déterminer les intentions du gouvernement au sujet du bilinguisme, au Manitoba, contesté par l'opposition conservatrice de Sterling Lyon.

Par ailleurs, a précisé M. Trudeau, l'idée d'une résolution commune des trois partis aux Communes n'est que l'une des avenues qui s'offrent au gouvernement fédéral pour encourager le gouvernement Pawley à appliquer les principes de l'égalité linguistique, a indiqué M. Trudeau, sans toutefois développer sa pensée sur les cartes qu'Ottawa garde dans sa manche.

Avec en tête son président, M. Léo Robert, la Société franco-manitobaine arrivera aujourd'hui à Ottawa afin de presser le gouvernement fédéral de prendre parti en faveur du bilinguisme dans cette province, où les 50,000 fran-

cophones ne comptent que pour cinq pour cent environ de la population.

Hier, le secrétaire d'Etat Serge Joyal a promis de considérer toute demande d'appui financier que pourrait lui faire l'association en vue du référendum que tiendra la ville de Winnipeg à la fin d'octobre sur les services en français. "Il y a 15 jours le gouvernement a accordé \$100,000 à cette association, l'argent est limité", a cependant dit M. Joyal, précisant qu'il n'avait reçu jusqu'ici aucune demande en ce sens de la part des Franco-Manitobains.

Quant à la Fédération des francophones hors Québec, son nouveau président, un ex-Manitobain, M. Léo Létourneau, a dit déplorer hier "l'escalade politique qui s'est développée autour de la question et qui menace d'en trahir les vrais enjeux", et presse les partis fédéraux de formuler une résolution d'appui au bilinguisme.

Jetant cependant un peu d'huile sur le feu, la FFHQ poursuit en soutenant qu'il "convient que M. Mulroney exerce son leadership national au-delà des considérations partisans et amène son parti à prendre position en faveur de cette résolution".

Godin a bel et bien parlé de "cause perdue"

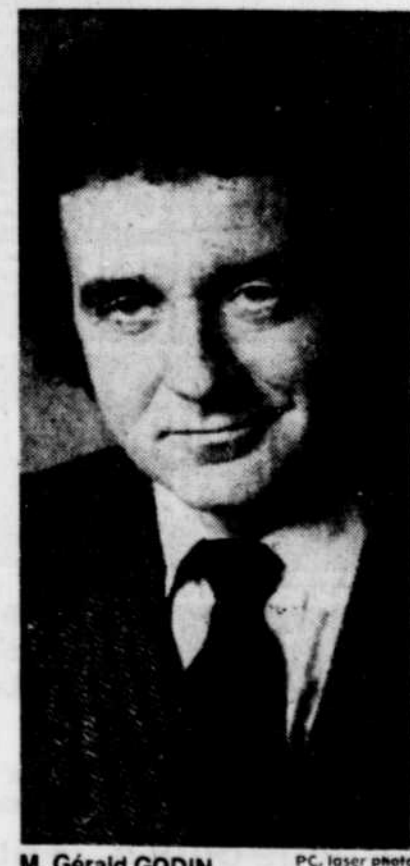
MONTREAL (d'après CP et PC) — Le ministre des Communautés culturelles et de l'immigration du Québec, M. Gerald Godin, a bel et bien dit, dans une interview, vendredi dernier, que le bilinguisme était une "cause perdue" au Manitoba. Dans l'enregistrement de l'entrevue anglaise fourni par la station radiophonique CJAD, M. Godin dit: "Je dis que c'est une cause perdue, parce qu'au lieu d'avoir des gens appuyant cette politique, ils auront des gens qui voteront contre et qui apporteront plus de mauvais sang dans une cause qui est perdue de toute façon".

M. Godin avait nié avoir dit cela, lundi soir, dans une interview à la télévision.

Communiqué de Godin

Hier, le ministre Godin, dans un communiqué de cinq pages, a résumé la politique fédérale à l'égard de la langue française ainsi: "Renforcer le français là où il est au stade terminal; rester passif là où il a des chances réelles de s'affirmer; l'affaiblir là où il est fort".

Le ministre Gerald Godin illustre son propos en se référant notamment aux récents événements touchant le Manitoba. M. Godin observe que le premier ministre Pierre Trudeau et son secrétaire d'Etat Serge Joyal mettent "le paquet pour obtenir des documents bilingues, tels des billets de stationnement, des subpoenas, des textes de loi bilingues alors qu'il ne reste que quelque 30,000 Canadiens français à vivre encore en français,



M. GÉRALD GODIN

à la maison, sur une population d'environ un million.

En Ontario, poursuit le ministre, là où la population française est de 500,000 personnes, "on voit beaucoup moins M. Joyal s'affaïrer et offrir des millions".

Pour ce qui est du Québec, où le français est fort, le ministre rappelle que le "Canada Bill accorde aux Canadiens anglais de quelque province que ce soit, le droit de recevoir l'éducation en anglais dans les écoles anglaises du Québec".

Boutique des produits cosmétiques

OFFRES PRIMES

50% EN PRIME Mousse pour le bain, shampooing ou revitalisant Woolco 1 litre et 500 mL en prime. 2.59 chac.	50 boules EN PRIME Boules absorbantes Woolco Sac de 300 ordinaires et 50 en prime. 99¢ chac.	33% EN PRIME Eau dentaire Listermint 750 mL et 33% en prime. 2.99 chac.	2 PLUS 1 Dentifrice Crest Achetez 2 tubes de 100 mL et obtenez 1 tube sans frais supplémentaires. 2.99 chac.
180 EN PRIME Cure-oreilles Woolco 400 et 180 en prime. 2.19 chac.	200 mL EN PRIME Shampooing Woolco pour bébés 500 mL et 200 mL en prime. 1.99 chac.	33% EN PRIME Shampooing ou revitalisant "Nature's Organics" 450 mL et 33% en prime. 1.79 chac.	Colorant Excellence de L'Oréal En prime 200 mL de shampooing Excellence pour cheveux colorés. 4.29 chac.
250 mL EN PRIME Shampooing ou revitalisant Woolco aux balsamines et protéines 500 mL et 250 mL en prime. 2.19 chac.	300 g EN PRIME Poudre Woolco pour bébés 400 g et 300 g en prime. 1.99 chac.	Plan d'amaigrissement "NUTRI-DIET" Paquet 20 + 4 bonus, 4 saveurs au choix. 8.95 chac.	Offre prime de Marcelle A l'achat de \$9 ou plus de produits cosmétiques Marcelle, vous recevrez en prime un mascara "Super Lash" noir. Prix courant Woolco, chac.: 4.79
25% EN PRIME Pansements Elastoplast Paquet de 40 et 25% en prime. 1.39 chac.	75 mL EN PRIME Huile Johnson pour bébés 375 mL et 75 mL en prime. 2.99 chac.	250 mL EN PRIME Savon crème Milan 300 mL et 250 mL en prime. 2.29 chac.	Offre prime de L'ORÉAL A l'achat de \$6 ou plus de produits L'Oréal pour les ongles ou les lèvres, vous recevrez en prime un coupon L'Oréal de \$2 remboursable immédiatement.
2 LAMES EN PRIME Super-lames inoxydables de Gillette Paquet de 5 et 2 en prime. 1.69 le paquet	Séchoir-pistolet "1250" de Charlescraft 4 réglages de chaleur, 2 vitesses, 1250 watts. En prime brosse Woolco n° 31. N°085-C 14.99 chac.	33% EN PRIME Antiacide Tums Ordinaires ou à saveurs variées, 75 comprimés et 33% en prime. 1.19 chac.	Offre prime de Heaven Sent A l'achat de fragrances Heaven Sent, vous recevrez en prime 7 mL d'eau de Cologne Heaven Sent concentrée.

RABAIS QUOTIDIENS SUR LA PLUPART DES PARFUMS ET DES PRODUITS COSMÉTIQUES

Prix en vigueur jusqu'au samedi 1er octobre 1983. Venez tôt pour un meilleur choix!

Achetez Woolco... partez gagnant!

5401, boul. des Galeries
Québec, Québec
Les galeries de la capitale

627-5288

2960, boul. Ste-Anne
Giffard, Québec
LES GALERIES STE-ANNE

667-7919

20 est. ch. Trans-Canada
Lévis, Québec
Les Galeries Chagnon

835-1355

POLITIQUE

Loi 101: la Cour suprême entendra l'appel du Québec

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a accepté, hier, d'entendre l'appel logé par le gouvernement du Québec contre le "jugement Deschênes", déclarant inconstitutionnelles les parties de la loi 101 qui limitent l'accès à l'école anglaise.

L'audience devant les juges Brian Dickson, Jean Beetz et Julien Chouinard n'a duré que quelques minutes, les procureurs de toutes les parties étant d'accord pour que la cour se penche sur cette question.

Cette permission d'en appeler a été accordée par le plus haut tribunal du pays au tout premier jour de sa session d'automne et

la cause ne devrait être entendue que dans plusieurs mois.

Cependant, les procureurs des différentes parties devraient se présenter devant le juge en chef Bora Laskin la semaine prochaine pour obtenir d'être entendus en priorité.

Le gouvernement du Québec essaie d'obtenir la révision du jugement prononcé le 8 septembre 1982 par l'ex-juge en chef Jules Deschênes, de la cour supérieure du Québec, jugement qui déclarait inopérantes certaines parties du chapitre huit de la loi 101 qui traite de l'accès à l'école anglaise.

Selon le juge Deschênes, cette partie de la loi 101 était in-

compatible avec l'article 23 de la charte des droits qui garantit l'accès à l'école anglaise des citoyens canadiens de langue maternelle anglaise, ce qu'on a pris l'habitude d'appeler la "clause Canada".

Le juge Deschênes rejetait également les prétentions du gouvernement québécois qui soutenait que ces restrictions au droit constitutionnel à recevoir l'instruction en anglais étaient raisonnables dans une société libre et démocratique, ainsi que le spécifie l'article 1 de la charte.

Le jugement Deschênes devait être maintenu au début de l'été par la cour d'appel du Québec dans un jugement unanime.



Le gouvernement livra sa marchandise à la mi-novembre, affirme Jean-François Bertrand.

Economie et emploi

Le PQ proposera des mesures en novembre

par Michel DAVID

Le leader du gouvernement à l'Assemblée nationale, M. Jean-François Bertrand, a promis hier qu'à la mi-novembre, le gouvernement "livrera la marchandise" en proposant "des mesures très directement liées à la priorité à l'économie et à l'emploi".

Au cours d'une rencontre avec les journalistes, M. Bertrand s'est appliqué à défendre les décisions que le Conseil des ministres a prises la semaine dernière à Pointe-au-Pic et qui, de son propre aveu, ont été perçues de façon négative par de larges secteurs de la population.

Ainsi, le ministre a-t-il soutenu qu'en décidant de reporter la reprise de la session à la mi-novembre, le gouvernement savait très bien qu'il devrait soumettre au préalable une motion en ce sens à l'Assemblée nationale le 18 octobre, et que jamais il n'aurait été question de se soustraire à cette obligation.

"Le 18 octobre, nous allons rendre des comptes à l'Assemblée nationale, a assuré M. Bertrand. Nous devons expliquer et justifier l'ajournement des travaux jusqu'à la mi-novembre."

Quand l'Assemblée aura repris ses travaux pour de bon, le gouvernement présentera "une feuille de route substantielle" sous forme de "mesures législatives". Sans entrer dans le détail, le ministre a parlé "d'assouplissements de certaines législations et de certaines réglementations", de même que d'un budget supplémentaire.

"Il existe une nécessité profonde de procéder à des remises en question substantielles, non seulement sur les législations et les réglementations existantes, a poursuivi M. Bertrand, mais aussi des programmes de création d'emplois et sur notre façon d'aborder le développement économique du Québec."

A la question de savoir pourquoi cette remise en question venait si tard, M. Bertrand a curieusement répondu "qu'au cours des derniers mois, il n'y avait pas de problème spécifique qui justifiait que nous procédions à un branle-bas de combat".

D'autre part, "on peut comprendre que les députés et les ministres se donnent quelques semaines de vacances. Tout le monde

fait ça dans une société normale".

A Pointe-au-Pic, poursuit le ministre, le gouvernement a refusé de "céder à la panique en précipitant des actions sans s'être donné le temps d'en mesurer toutes les implications", tout comme il a refusé de s'en remettre à la conjoncture en se disant que "le temps arrange les choses".

Comme le projet de réforme parlementaire prévoit qu'aucun projet de loi ne pourra être présenté à l'Assemblée nationale après le 15 novembre si le gouvernement veut le voir adopter avant Noël, M. Bertrand a laissé entendre que le nouveau règlement pourrait n'entrer en vigueur qu'en 1984. Ce qui permettrait au gouvernement de faire adopter ses nouvelles mesures, même si la session reprenait après le 15 novembre.

Quant aux députés péquistes qui ont émis publiquement des réserves sur le bien-fondé des décisions prises à Pointe-au-Pic, le ministre a indiqué qu'aucune mesure ne serait prise à leur endroit. Le caucus du Parti québécois est cependant convoqué pour jeudi afin d'expliquer aux députés pourquoi ces décisions ont été prises.

Demande pour le maintien intégral de la charte de la langue

par Michel DAVID

Les militants péquistes de la circonscription de Mercier, représentée à l'Assemblée nationale par le ministre responsable de l'application de la charte de la langue française, M. Gerald Godin, ont adressé un message on ne peut plus clair à leur député: la loi 101 doit être maintenue intégralement.

Dans une proposition qui sera soumise au conseil national du Parti québécois, qui se réunira à Québec les 1er et 2 octobre, l'association de Mercier demande en effet "que la loi 101 ne soit pas amendée et que cessent ces rumeurs ou promesses d'amendements".

"Qu'il soit de plus résolu, ajoute la proposition, que désormais les responsables seront de plus vigilants à la plus stricte application de cette loi, garante de notre survivance française au Québec."

Une deuxième proposition, émanant de l'association de Vaudreuil-Soulanges, "exhorte le conseil des députés et députées à s'objecter à tout amendement qui menacerait l'intégrité de la loi 101, notamment en ce qui concerne l'affichage et la langue d'enseignement".

Une troisième, présentée par l'association de Chambly, demande enfin au gouvernement "de ne rien changer d'essentiel à la loi 101, notamment au niveau de l'affichage, tenant compte que cette loi a apporté la paix linguistique au Québec".

Commission parlementaire

En annonçant la semaine dernière que la reprise de la session était retardée d'un mois, le premier ministre Lévesque indiquait du même coup que la commission parlementaire chargée d'examiner l'application de la loi 101 était reportée à une date indéterminée.

Le leader du gouvernement à l'Assemblée nationale, M. Jean-François Bertrand, a indiqué hier que le Conseil des ministres fixerait cette date aujourd'hui même.

Le porte-parole libéral dans ce dossier, M. Michel Gratton, a invoqué de son côté trois raisons qui militent en faveur d'une convocation urgente de la commission parlementaire:

— Le rétablissement d'un climat propice à la création d'emploi nécessite des modifications à la loi 101. Or c'est précisément pour élaborer une politique de création d'emploi que le gouvernement dit avoir retardé la reprise de la session.

— Certains articles de la loi 101, notamment en ce qui regarde les établissements de santé et la francisation des entreprises, doivent entrer en vigueur le 31 décembre.

— Dans la mesure où les travaux de la commission doivent être télévisés, on pourrait épargner jusqu'à \$7,000 par jour s'ils se déroulaient avant la reprise de la session, puisqu'on pourrait alors utiliser l'équipement qui sert habituellement à la télédiffusion des débats de l'Assemblée nationale.

M. Gratton, qui estimait déjà que la convocation d'une commission parlementaire ne constituait qu'une manœuvre dilatoire pour le gouvernement, ne croit cependant pas qu'il soit disposé à apporter le moindre changement à la loi 101 avant les prochaines élections générales.

Réforme du mode de scrutin non voulue par des péquistes

Il n'y a pas que le gouvernement qui ne semble pas plus pressé qu'il ne faut de procéder à la réforme du mode de scrutin. Les militants péquistes non plus!

Ainsi l'association du PQ-Saint-Hyacinthe soumettra au conseil national une proposition qui demande de "remettre à un futur mandat électoral le projet de réforme électorale".

La région de Laurentides-Lanaudière propose de son côté que "les députés soient élus au scrutin à deux tours de façon à ce que la personne élue obtienne 50 pour 100 des voix".



GRATUIT



GRATUIT

Parce que **DECHÈNE FOURRURES** achète ses peaux directement à la source et confectionne lui-même ses manteaux dans son atelier spécialisé, il n'y a aucun intermédiaire entre vous et lui. C'est la raison pour laquelle Dechêne offre un chapeau gratuit.

ACHETEZ DU MANUFACTURIER

PAYEZ 30% EN MOINS

400 MANTEAUX DE FOURRURE

OBTENEZ PLUS POUR VOTRE ARGENT

PRIX DU MANUFACTURIER DECHÈNE de **249\$ à 2 588\$**

1875 à 1982 - 3 générations à votre service dans le domaine de la fourrure. Pour la deuxième fois depuis la fondation de la maison **DECHÈNE FOURRURES** (le seul manufacturier en gros à Québec): jaquettes en mouton espagnol, agneau rasé ou chat sauvage. Manteaux de rat musqué (4 couleurs au choix), castor à poil long, chat sauvage.

- Facilité de paiement jusqu'à 24 mois pour payer.
- Membre officiel de l'Association des éleveurs de vison du Canada
- Stationnement gratuit Paquet-Laliberté
- Garantie d'un an avec assurance
- Entreposage la première année
- Ajustements gratuits

UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE

GRATUIT

UN CHAPEAU DE FOURRURE ASSORTI AU MANTEAU QUE VOUS CHOISIREZ VOUS SERA OFFERT EN CADEAU

(Valeur de \$89.95 à \$395 selon le chapeau)

CHAT SAUVAGE

Peaux naturelles, qualité de choix

RAT MUSQUE SPÉCIAL 1 195\$

De qualité exceptionnelle 4 couleurs au choix SPÉCIAL 995\$

RENARD DES PRAIRIES NATUREL SPÉCIAL 1 995\$

Peaux allongées SPÉCIAL 1 595\$

LOUP NATUREL SPÉCIAL 2 195\$

LOUTRE NATURELLE SPÉCIAL 1 795\$

PHOQUE ALASKA TEINT MATARA SPÉCIAL 1 695\$

CHAT SAUVAGE PEAUX ALLONGÉES SPÉCIAL 1 095\$

CHAT SAUVAGE CHEVRONNE SPÉCIAL 2 495\$

VISON DEMI-BUFF, BLUE IRIS LUTETIA Canada Majestic, peaux allongées SPÉCIAL 1 895\$

VISON NATUREL CANADIEN SPÉCIAL 1 895\$

PATTES DE VISON

NATUREL FONCE SPÉCIAL 1 995\$

VISON NATUREL FONCE Canada Majestic, peaux allongées SPÉCIAL 2 795\$

VISON FEMELLE, PEAUX ALLONGÉES SPÉCIAL 3 195\$

CHAT LYNX NATUREL SPÉCIAL 2 395\$

LYNX CANADIEN Le plus beau lynx au monde, peaux allongées SPÉCIAL 10 500\$

RENARD TEINT LYNX SPÉCIAL 2 995\$

POUR HOMMES

PALETOT CHAT SAUVAGE NATUREL SPÉCIAL 1 595\$

PALETOT RAT MUSQUE TEINT LOUTRE SPÉCIAL 1 295\$

PALETOT LOUTRE NATURELLE SPÉCIAL 2 895\$

PALETOT CASTOR A LONG POIL SPÉCIAL 1 895\$

"PROFITEZ DE L'HIVER POUR ÊTRE BELLE ET BIEN AU CHAUD"

EDGAR DECHÈNE

fourrures Ltée

675, boul. Charest est, Québec
Tél.: 523-3313

VOISIN DU PARC DE STATIONNEMENT PAQUET LALIBERTÉ



Pour améliorer le climat dans le milieu des affaires

L'Etat est invité à faire des concessions

par André DIONNE
du bureau du Soleil

MATANE — "Si le gouvernement fait sa part pour aplanir les obstacles à la croissance économique, la Chambre de commerce du Québec fera la sienne pour améliorer dans les milieux d'affaires le climat qui y règne, et faire ensuite la pu-

blicité du Québec à l'étranger." Le message éminent politique du président de la Chambre de commerce du Québec, M. Charles Langlois, est clair: le gouvernement actuel du Québec doit faire des concessions s'il veut non seulement se gagner l'appui du

monde financier mais obtenir sa participation active, même de la part des plus modestes des entrepreneurs du Québec.

Parlant lors du banquet marquant le 70^e anniversaire de la Chambre de commerce de Matane, qui est l'une des plus vieilles du Québec, le président Langlois a tenu une "perche" au ministre du Commerce extérieur du Québec, M. Bernard Landry, à l'effet que celui-ci pouvait compter sur le milieu d'affaires québécois pour faire la promotion du Québec à l'étranger.

Les concessions demandées sont de taille: des réformes importantes au code du travail, à la loi 101 sur les langues et à la fiscalité, particulièrement l'imposition des revenus des particuliers, dont les règlements de succession.

"Dans la mesure où l'Etat fait sa part, disait-il, et met en oeuvre un programme

"d'abstention active" réaliste pour favoriser la croissance économique du Québec, la Chambre de commerce est disposée à participer à la mise sur pied d'une vaste cam-

pagne de publicité dans les principaux médias canadiens, américains et européens, afin de mousser le Québec auprès des investisseurs et des importateurs étrangers."

Au lendemain du sommet de Pointe-a-Pic, le message des hommes d'affaires doit être entendu et compris clairement: "Nous attendons des signes importants et si-

gnificatifs de la part du gouvernement à la reprise de la prochaine session".

Il soulignait par ailleurs que le climat économique actuel est nettement favorable à

une relance, donc à une participation active du monde des affaires qui lui de son côté, doit renoncer "à son pessimisme" et s'engager à "retrousser ses manches" pour

épouser entre autres la ligne de pensée du ministre Landry et participer à la confection des outils nécessaires au marché d'exportation du produit québécois.

Le patronat cherche surtout à faire adoucir la loi antiscab

par André DIONNE
du bureau du Soleil

MATANE — Dans les concessions réclamées du gouvernement, la Chambre de commerce du Québec réclame de sabrer dans la "loi antiscab" en vigueur pour permettre ouvertement à une entreprise de poursuivre ses opérations lors de conflits de travail.

Sans le dire avec autant de fermeté, le président de l'organisme provincial, M. Charles Langlois, réclame cette modification profonde au code du travail, une des demandes fon-

damentales du mouvement syndical acquises sous le présent gouvernement du Parti québécois. "Cela permettrait, a précisé ensuite M. Langlois au cours d'une courte entrevue, à l'entrepreneur de respecter les ententes avec ses clients en étant capable de soutenir sa production."

Conscient de l'importance de la demande patronale, M. Charles Langlois devait aussi accepter une demande syndicale pour un plus grand libre choix d'appartenance syndicale.

Les concessions réclamées sont de taille, devait admettre le président de la Chambre provinciale, mais elles sont d'absolues nécessités pour obtenir ce mouvement de relance de l'économie.

D'une part, il faut laisser au travailleur une plus grande liberté dans son choix d'affiliation syndicale et d'autre part, laisser aussi "l'entrepreneur libre de poursuivre ses opérations en cas de conflit de travail".

De l'avis des hommes d'affaires, la loi 101, d'autre part, met des obstacles à la venue au Québec d'entreprises ou de dirigeants d'entreprises et de spécialistes allophones, un désavantage très net par rapport à l'Ontario notamment, dans l'ob-

jectif de conquérir les entreprises de haute technologie.

Encore là, la commission parlementaire a été annoncée et ce sera l'occasion pour le gouvernement de faire le virage attendu.

Côté fiscalité, les hommes d'affaires attendent toujours que se réalisent les changements annoncés précédemment par le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau.

"Les contraintes qu'impose le fisc québécois sont beaucoup trop élevées limitant l'immigration au Québec d'entrepreneurs, de cadres d'entreprises et de spécialistes venant des autres provinces et des autres pays."

Le président de l'organisme rappelait les chiffres qui font état d'un fardeau fiscal pour les particuliers de 31.9 pour 100 plus élevé au Québec qu'en Ontario.

Même si ce fardeau est atténué de diverses façons, il n'en demeure pas moins que "la première condition pour assurer une croissance économique soutenue au Québec consiste en une révision de la fiscalité permettant une réduction des taux d'imposition à un niveau plus compatible avec celui des provinces et des Etats concurrents".

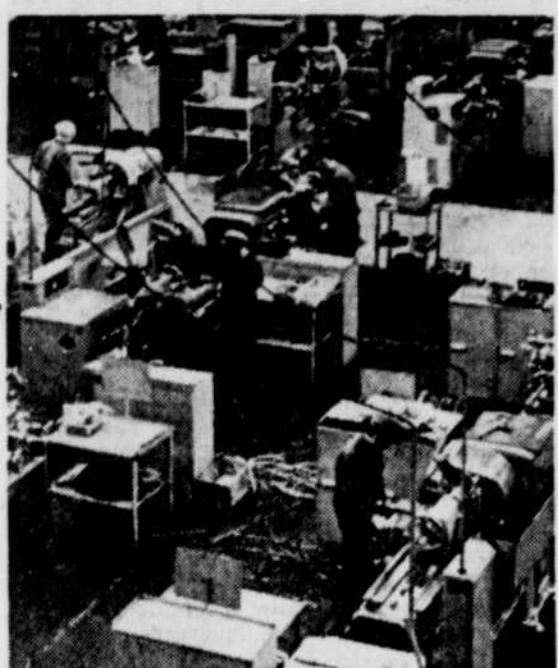
Le milieu d'affaires

Par ailleurs, "nous de la communauté

d'affaires, devons laisser de côté notre esprit morose et nous engager hardiment dans la grande bataille de la relance économique du Québec (...) et tabler sur nos avantages comparatifs.

"Cela suppose, soulignait M. Charles Langlois, de mettre fin à nos querelles nationalistes et linguistiques stériles pour prendre conscience de l'envergure internationale qui est nécessaire pour remettre le Québec sur la voie de la prospérité."

Ainsi se produira une sorte de "bouillonnement entrepreneurial" susceptible de générer "le cercle vertueux de l'entrepreneuriat et de la croissance économique".



Un adoucissement de la loi anti-scab en échange d'une plus grande liberté sur l'affiliation syndicale, propose la Chambre de commerce.

CONCOURS SELECT CHOISISSEZ VOTRE CHANCE

Vous pourriez gagner une part des

50 000 \$

avec un compte
D'ÉPARGNE ou de CHÈQUES
au Trust Royal

Jusqu'au 5 novembre, chaque fois que vous déposez 100 \$ dans un compte d'épargne ou de chèques au Trust Royal, vous avez une chance de gagner 25 000 \$.

Des prix de 1 000 \$, 2 000 \$, 3 000 \$, 5 000 \$, 10 000 \$ et même 25 000 \$ seront décernés. Nous continuerons le tirage jusqu'à ce que le total des prix atteigne 50 000 \$.

Ouvrez donc un compte et participez constamment au concours Select: choisissez votre chance en effectuant vos dépôts au Trust Royal.

Demandez des détails au bureau du Trust Royal le plus proche.

Trust Royal

Ce qui compte,
c'est de progresser.

1120, chemin St-Louis, Sillery, 681-7241

Centre d'Achats Place Laurier, Ste-Foy, 658-1013

1874, d'Estimauville, Québec, 667-7318

Une liste d'agents secrets de la GRC aurait été publiée

TORONTO (d'après CP) — Les noms de plusieurs membres du plus secret service de sécurité de la GRC étaient à la portée de n'importe qui depuis des années, a affirmé hier le quotidien Toronto Star.

Dans un article en provenance d'Ottawa, le Toronto Star mentionne que certaines sources de la GRC craignent qu'une telle publicité mette en danger la sécurité du pays.

Les identités d'agents de la GRC et de civils membres du service de sécurité qui ont reçu des promotions ont été publiées dans le journal interne de la GRC, le Quarterly, et ce depuis 1977.

Le Star ajoute que plusieurs parutions du magazine montraient les photographies de membres du service de sécurité, de la naissance de leurs enfants, de leurs exploits sportifs et des photographies de promotion de classes de cadets dont certains pourraient faire partie plus tard du service.

Le surintendant John Benthall a déclaré, dans une entrevue, que le magazine continuerait de publier des articles et des photos des activités sociales jusqu'à ce que

quelqu'un prouve que cela nuit ou pourrait nuire aux enquêtes en cours et à celles qui sont projetées.

"Étant donné que le Quarterly est le journal officiel de la GRC, si à un moment ou l'autre son contenu paraît être en conflit avec des actions de la GRC ou son rôle, cela sera décidé par la GRC", a déclaré M. Benthall au Star.

La révélation des noms de gens qui travaillent pour le service national de sécurité inquiète ceux qui ont rédigé le projet de loi C-157, projet qui transférerait la responsabilité de la sécurité nationale à une agence civile.

La section 12 du projet de loi mentionne que quiconque donnerait des informations pouvant mener à l'identification de gens qui participent ou ont participé à une enquête secrète serait coupable d'une infraction passible de cinq ans de prison.

Selon le Toronto Star, la publication de ces noms dans le Quarterly était, selon toutes apparences, approuvée par le commissaire de la GRC, M. Robert Simmonds.



1^{er} FESTIVAL DU CHAMPIGNON

DU 17 SEPTEMBRE AU 1^{er} OCTOBRE

Une dizaine de savoureux champignons composent des mets raffinés, offerts en exclusivité au restaurant

L'ASTRAL

CHAMPIGNON
QU'EST BON!

L'ASTRAL

RÉSERVATION: 647-2222

LE CONCORDE,
L'HÔTEL... SUR GRANDE-ALLÉE

Ce 1^{er} festival du champignon est organisé en collaboration avec: CHEZ DIDIER - Fruits & légumes. Spécialiste du champignon à Québec. 1463, rue Maguire, Sillery, 687-0678

COURS DE CONNAISSANCE DU VIN
"SOMMELIERIE - OENOLOGIE"
avec certificat par
L'ÉCOLE DES MAÎTRES
(AU CHÂTEAU FRONTENAC)
18, 25, 31 oct. 7, 14 nov.
Cours avancé: 22, 29 nov. 5, 12, 19 déc.
(session du soir)
Inscription au Château Frontenac
en semaine: 9h à 18h.
692-0310
Professeur: M. Joseph-Alain Côté
En collaboration avec: Les Vins de Québec, Vins de P.C.

Jacques Langlois
voit plus loin!
Bientôt à Ste-Foy



Jacques Langlois
OPTICIEN d'ordonnances

BEAUPORT: 737, av. Royale - 661-0384
HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec - 694-5086
LIMOULOU: 475, 3^e Avenue - 523-6690
STE-FOY: 1113, de l'Église - 659-3616
Acceptons les ordonnances de tous les ophtalmologistes et optométristes. Nous prenons aussi les rendez-vous pour vos examens de la vue.

DOSSIERS

/ Témoignage /

Qualité des soins

Situation critique dans les hôpitaux

par
Réjean Grenier, médecin

Il semble bien que le vase de la tolérance ait récemment débordé. La situation dans les hôpitaux, entraînant la fermeture des salles d'urgence, a provoqué de nombreux commentaires et protestations qui ont été rapportés par différents médias.

Les coûts des soins de santé au Québec comme partout ailleurs ont sans cesse augmenté et cela malgré la mise en place de l'assurance-hospitalisation et de l'assurance-maladie. Pour essayer de ralentir l'accroissement des coûts, nos administrateurs et nos gouvernants ont trouvé comme solution, la fermeture de lits durant la période estivale. Cette politique a été appliquée, entre autres religieusement au CHUL depuis 1976, dans le but de récupérer certaines sommes d'argent pour atteindre les objectifs budgétaires fixés par le ministère des Affaires sociales.

L'application annuelle et progressive de cette politique de plus en plus restrictive a amené la situation critique que nous vivons actuellement au CHUL et qui se manifeste par une diminution de la quantité et de la qualité des services que le CHUL peut offrir à la population de tout l'Est du Québec. On explique l'obligation de cette politique de fermeture de lits durant l'été par l'insuffisance de budget pour payer le remplacement du personnel en vacances.

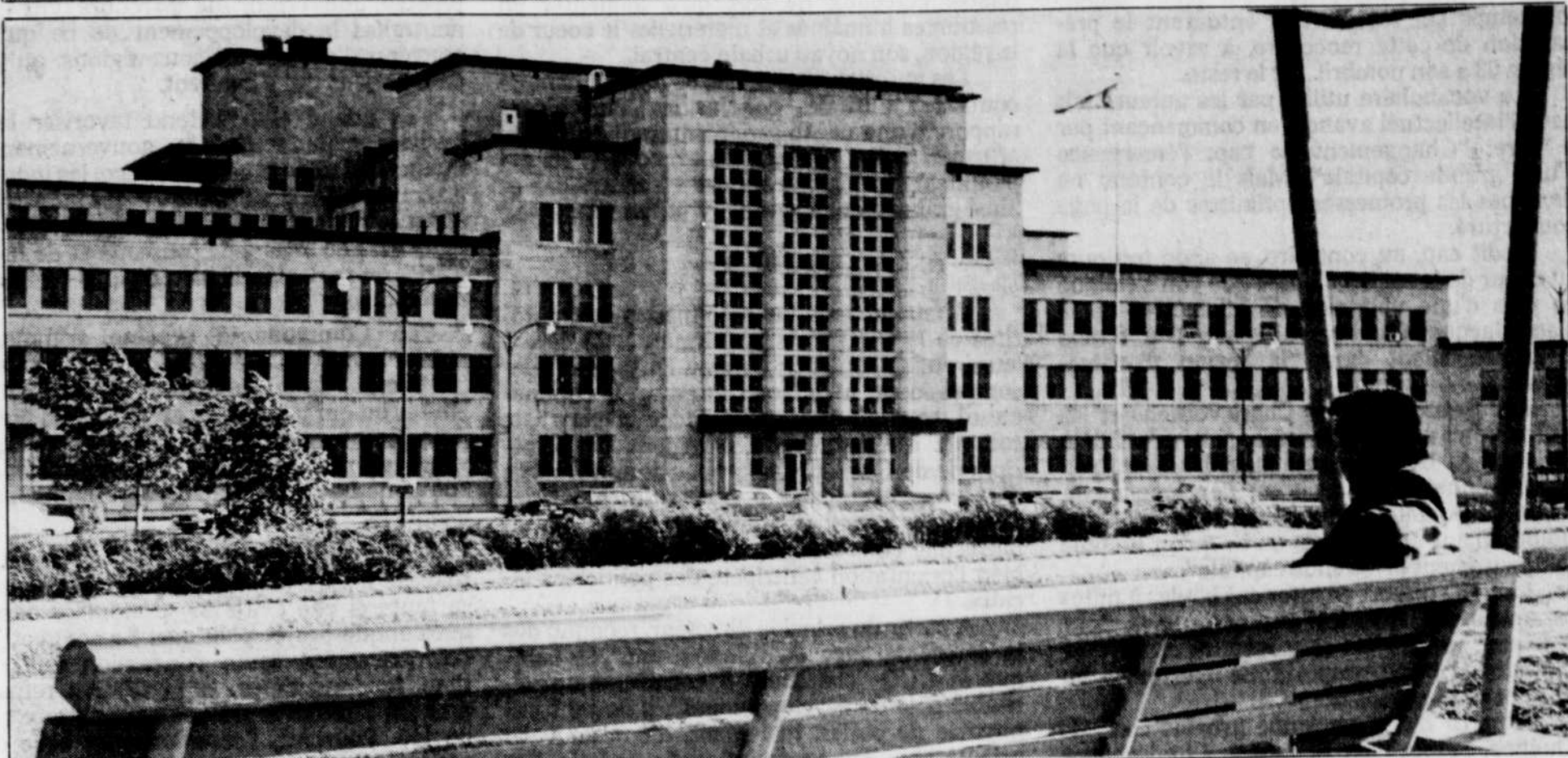
Quand on sait que dans le budget d'un hôpital, plus de 80 pour 100 sert à payer les salaires du personnel, on comprend que la marge de manœuvre soit mince pour les administrations hospitalières qui doivent, sur l'ordre du ministère des Affaires sociales, récupérer les arguments pour boucler leur budget coupé. C'est ainsi que l'on doit diminuer le fonctionnement de l'hôpital affectant ainsi non seulement la quantité des services mais également leur qualité.

Fermeture de lits

Depuis 1976, la durée de fermeture des lits est devenue de plus en plus importante. Au CHUL, on ferme des lits à partir du 15 juin jusqu'à la Fête du Travail et cette

Les restrictions budgétaires imposées aux hôpitaux soulèvent non seulement le problème de la quantité des soins, mais aussi celui de la qualité. Le docteur Réjean Grenier, chef du département d'orthopédie du Centre hospitalier de

l'université Laval, souligne dans le texte ci-dessous à quel point la situation est devenue dramatique à ce dernier chapitre. Pour l'auteur, il faut admettre que la médecine moderne nord-américaine est au-dessus de nos moyens.



A cause de sa triple vocation de soins, d'enseignement et de recherche, et de sa double mission de soins communautaires et ultra-spécialisés, le Centre hospitalier de l'université Laval ne devrait jamais réduire ses opérations durant la saison estivale.

année on parle de les garder fermés jusqu'à la fin de septembre.

On planifie une autre fermeture à partir du 15 décembre pour la période des Fêtes. Quand on calcule tout le temps au cours duquel les lits ont été fermés soit durant les périodes estivales, des débrayages ou de grèves qui ont eu lieu depuis 1976, on peut s'imaginer que les hôpitaux n'ont fonctionné normalement que peut-être 60 pour 100 du temps.

On est rendu que l'on ferme plus de lits en période estivale cette année que le nombre requis pour les services essentiels en période de grève. Quand la situation est créée par les syndicats on s'indigne, mais lorsque

c'est par l'employeur, personne ne crie au scandale. Ainsi, au CHUL, sur un budget de fonctionnement de \$43,000,000, pour récupérer un déficit de \$1 million on doit fermer près de 35 pour 100 des lits sur une période de trois mois. La médecine qui y est faite actuellement est donc une médecine de guerre car on ne peut même pas parer aux cas les plus urgents.

L'apathie des médecins

Ce n'est que tout récemment que les médecins ont commencé à manifester leur dégoût devant une telle détérioration de la situation.

Malgré les attaques répétées les accusant entre autres d'être responsables de la présente crise, ils ne se sont jamais défendus. Il existe bien des comités de médecins dans les hôpitaux mais ceux-ci ne sont que consultatifs et non exécutifs et le pouvoir décisionnel appartient finalement à l'administration.

(...) Pourquoi les médecins n'ont-ils pas réagi plus tôt? Il y a à cela plusieurs raisons. D'abord, les médecins sont des individualistes pacifiques, dociles et tolérants qui n'ont foncièrement qu'un seul but: pratiquer une médecine honnête pour le mieux-être de leurs patients. En outre, lorsque les médecins prennent position, on les soupçonne toujours de le faire dans le but de gagner plus d'argent. Ce n'est pas le cas et on peut régler tout de suite la question monétaire et rappeler que le revenu du médecin est un revenu d'entreprise. Ainsi un revenu d'entreprise de \$100,000 ne signifie finalement qu'un revenu net de \$30,000 si on en déduit 30 pour 100 de frais de bureau, les assurances, le fonds de retraite, la formation médicale continue que le médecin doit assumer, sans oublier l'impôt dont le taux est de 60 pour 100 pour un revenu imposable de \$50,000. Lorsque l'on tient compte de tous ces facteurs et du nombre d'heures de travail, les gardes de nuit, les fins de semaine et les jours fériés, il n'y a rien là pour crier au scandale.

L'exode des orthopédistes

La situation actuelle dans les

hôpitaux du Québec a provoqué, depuis quelques années, l'exode de nombreux spécialistes. En orthopédie, nous étions 260 orthopédistes actifs au Québec il y a trois ou quatre ans et nous n'en comptons plus maintenant qu'environ 200. Où sont donc partis les orthopédistes de Montréal, de Trois-Rivières, de Jonquière, de Roberval et pourquoi, pour ne citer que quelques endroits? Où vont donc les malades de ces régions pour se faire opérer?

Les restrictions budgétaires, les fermetures de lits, l'insuffisance d'équipement en quantité et en qualité expliquent l'exode de ces talents qui ne sont pas les moindres. Les médecins oeuvrant dans les grands centres déménagent aux États-Unis ou dans d'autres provinces où la situation est meilleure. Cela provoque le déplacement des médecins des régions éloignées vers le plus grand centre pour remplacer ceux qui partent et finalement, en fin de compte, ce sont les régions éloignées qui en souffrent puisqu'elles sont de plus en plus dépourvues.

Cela produit le paradoxe suivant: les régions éloignées ont des lits pour traiter les malades dans les hôpitaux et n'ont pas les médecins, alors que dans les grands centres, nous avons les médecins spécialistes et souvent l'équipement plus adéquat mais nous n'avons pas les lits en quantité suffisante pour hospitaliser les patients.

Au CHUL, motivation plutôt à la baisse

Le CHUL est un centre hospitalier universitaire qui, depuis sa fondation en 1970, s'est donné trois vocations: les soins, l'enseignement et la recherche.

Sur le plan des soins, le CHUL a deux missions: une mission communautaire qui s'adresse à la population locale environnante et qui permet de répondre entre autres aux urgences et d'autre part, une mission ultra-spécialisée qui dessert non seulement la population locale mais également une population extra-régionale, c'est-à-dire tout l'Est du Québec. On n'a qu'à penser à des secteurs comme la rhumatologie, l'orthopédie de reconstruction, l'endocrinologie, la pédiatrie, etc. En situation critique comme celle que nous vivons, on peut imaginer l'impact de cette situation sur l'enseignement et la recherche lorsque la motivation est en baisse.

La qualité des soins

La situation actuelle affecte la qualité des soins à tous les niveaux. En orthopédie au CHUL, 50 pour 100 de la chirurgie se fait sur une base externe, c'est-à-dire à l'unité d'un jour, sans que les malades soient hospitalisés. On fait des interventions de plus en plus importantes aux épaules, aux genoux, aux pieds, etc., chez des patients externes. C'est une excellente façon d'utiliser le bloc opératoire, lorsqu'on manque de lits et cela coûte certainement moins cher pour les services rendus. Cependant cela n'est pas toujours facile pour le patient et ça représente à mon avis une diminution de la qualité des soins.

Lorsqu'un chirurgien opère avec un personnel en continue rotation, qui n'a pas la chance d'acquies l'expertise ou l'entraînement nécessaire dans un secteur ultra-spécialisé comme l'orthopédie, cela affecte sûrement la qualité des soins. Lorsque sur l'étagère, un malade hospitalisé n'a jamais affaire avec les mêmes infirmières, ou lorsque celles-ci sont en nombre insuffisant ou qu'elles ont un plus grand nombre de cas lourds à traiter, cela signifie une baisse de la

qualité des soins. Il faut dire que plus de 50 pour 100 des infirmières qui travaillent dans les hôpitaux actuellement, sont à temps partiel, car on s'efforce toujours, et cela depuis quelques années, à fermer les postes permanents pour créer des postes à temps partiel. Cela affecte la qualité des soins.

Coupsures budgétaires

Les coupures budgétaires qui ont privé les hôpitaux d'un équipement adéquat, moderne, suivant le développement technologique, cela à mon avis, représente une diminution de la qualité des soins. On n'a qu'à penser aux moyens modernes de diagnostic et de traitement. Je cite ici seulement deux exemples: la tomographie axiale ou "scanner" et l'arthroscopie. Il n'y a qu'un scanner dans tout l'Est du Québec et il se trouve à l'hôpital de l'Enfant-Jésus qui l'a obtenu grâce à un don d'une fondation privée. C'est un appareil de première génération qui a dépassé sa longévité normale de fonctionnement. D'ailleurs tous les scanners au Québec ont été donnés par des fondations privées. Un autre exemple que je veux signaler est celui de l'arthroscopie qui est une technique permettant de visualiser l'intérieur des articulations avec une sorte de télescope et au moyen duquel on peut non seulement faire un diagnostic mais également effectuer de la chirurgie par de minimes incisions. Ce n'est pas sans difficulté que nous tentons d'implanter ces techniques au Québec mais on nous dit toujours que nous n'avons pas les budgets pour acquies ces équipements. Au CHUL c'est la Fondation du CHUL qui a accordé cette année un don au département d'orthopédie pour permettre l'acquisition de cet équipement. Il est heureux qu'il en soit ainsi car autrement notre retard serait encore plus considérable.

La baisse de la qualité des soins se manifeste également presque quotidiennement par le fait que des opérations chirurgicales cédulées et préparées sont annulées parce qu'il n'y a pas de personnel suffisant après 16h

pour terminer le programme de la journée. Ainsi on ne peut commencer une opération si on prévoit que le cas ne sera pas terminé avant 16h. Dans ces circonstances, le patient peut être reporté de trois ou quatre jours, ou même une semaine, car souvent le chirurgien n'a qu'une priorité chirurgicale par semaine. Cela est sûrement une mauvaise qualité de soins, une mauvaise gestion en période de restrictions quand on se plaint d'un manque de lits.

Une médecine qui dépasse nos moyens

La situation actuelle affecte de façon évidente la quantité des soins. Qu'arrive-t-il donc des patients non urgents ou dits électifs qui sont en liste d'attente dans les hôpitaux et qui attendent un lit pour se faire opérer? Est-ce des malades qui n'ont pas besoin de soins? Que font nos arthritiques, personnes âgées, handicapés qui attendent depuis six mois, un an, deux ans et même davantage pour être hospitalisés afin de recevoir des soins ultra-spécialisés qui ne se donnent pas dans leur région.

Ces malades handicapés ne sont pas en danger de mort. Ils survivent avec une qualité de vie diminuée. Ils doivent prendre beaucoup de médicaments pour se soulager, circuler en béquilles ou en chaise roulante lorsqu'ils ne sont pas alités. Le secteur de rhumatologie et de chirurgie orthopédique suit actuellement une population de plus de 20,000 arthritiques. La liste d'attente, seulement en orthopédie au CHUL pour ces malades, a passé au cours de l'été de 325 à 390 patients. Ces patients ne peuvent travailler, vivent grâce à leurs assurances privées ou retirent des prestations de la Commission de la santé et de la sécurité au travail ou encore de la Régie de l'assurance automobile ou tout simplement, sont

sur le bien-être social. Ce sont, en fait, des gens en panne. Cela représente à mon avis, un impact majeur des décisions administratives des fermetures de lits. Il faudrait en évaluer le coût social.

Services réduits

Le problème, actuellement, peut se résumer en disant que le malade a encore accès au médecin de son choix mais il n'a pas le choix et l'accès aux soins intrahospitaliers ultra-spécialisés telle la chirurgie. Le patient ne peut même pas être assuré de se faire admettre à l'hôpital pour être opéré même s'il arrive par ambulance dans une salle d'urgence.

Un hôpital dit universitaire comme le CHUL qui a une triple vocation de soins, d'enseignement et de recherche et une double mission de soins communautaires et ultra-spécialisés ne devrait jamais fermer durant la période estivale. D'abord il s'agit d'un hôpital de 324 lits et non un hôpital de 1,000 lits; 70 pour 100 des patients qui y sont admis le sont de façon urgente. Aussi, 15 à 20 pour 100 des lits adultes au CHUL sont occupés par des malades chroniques. Si le CHUL a été évalué et est considéré comme l'un des 27 meil-

leurs hôpitaux au Canada, c'est bien plus en raison de ses soins ultra-spécialisés et de la recherche que de sa mission communautaire. On nous force actuellement à ne travailler que dans le secteur communautaire puisque l'hôpital universitaire est considéré par le CRSSS et le ministère des Affaires sociales sur le même pied qu'un hôpital régional. C'est là le fond du problème. Tant que le MAS ne reconnaîtra pas dans les faits que les hôpitaux universitaires ont une vocation ultra-spécialisée qui dépasse leur cadre régional, la situation actuelle continuera à se détériorer. Nos administrateurs ne semblent pas planifier en fonction des besoins de la population mais bien plus en fonction des budgets. Le budget n'est plus un moyen mais est devenu une fin en soi.

Ce n'est que par l'élaboration d'une politique à moyen et à long terme dans le domaine de la santé que l'on pourra faire cesser l'application de ces politiques de cataplasmes à court terme où les décisions se prennent presque au jour le jour. Il faudra un jour avoir le courage de le dire que nous n'avons plus les moyens de se payer une médecine moderne nord-américaine.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

Les couronnes de la CUQ



raymond giroux

A huit jours du sommet de la grande région de Québec, la Communauté urbaine vient de publier un manifeste philosophique qui confirme l'impression qui plane depuis longtemps sur les travaux entourant la préparation de cette rencontre, à savoir que la région 03 a son nombril... et le reste.

Le vocabulaire utilisé par les auteurs fait dans l'intellectuel avancé, en commençant par le titre: "Changement de cap; l'émergence d'une grande capitale". Mais le contenu ne tient pas les promesses optimistes de la page couverture.

Ledit cap, au contraire, se situe toujours au cœur de la région 03. Dès que l'on s'éloigne de plus d'une vingtaine de kilomètres de la place Jacques-Cartier, voilà que l'on tombe mystérieusement dans "la région d'arrière-pays".

Les Beaucerons, les Charlevoisiens et les autres vont vite comprendre, si ce n'est déjà fait, que la Communauté urbaine veut bien leur reconnaître le droit au développement, mais à la condition que ça ne se fasse pas le moins possible aux dépens de ce qu'on nomme pompeusement la "grande capitale".

La CUQ ressort en effet des boules à mites les anciennes théories des couronnes pour expliquer ses projets et y inscrire sa liste de magasinage de 32 propositions maîtresses, en plus des sous-propositions.

A partir d'une couronne urbaine centrale (Québec, Sainte-Foy, Beauport, Charlesbourg

et Lévis-Lauzon intégré pour les besoins de la cause), le "progrès" doit déborder sur une couronne urbaine périphérique, suivie d'une couronne verte pour en arriver enfin à une couronne d'influences qui recouvre l'ensemble de la région 03.

Dans ce dernier cas, lit-on dans le document de la CUQ, il faut "envisager la mise en relation des territoires compris à l'intérieur de cette couronne avec les éléments centraux de la grande capitale". En clair, cette monarchie à quatre cerceaux ne sert qu'à alimenter en ressources humaines et matérielles le cœur de la région, son noyau urbain central.

Les autorités régionales devraient, dans ce contexte, relire les conclusions d'un récent rapport d'une organisation internationale qui affirmait qu'en Afrique, les grandes villes exploitaient les régions rurales et contribuaient ainsi grandement à leur pauvreté permanente.

Il faut néanmoins reconnaître aux autorités de la CUQ d'avoir affirmé dès le départ leurs vraies couleurs; comme l'a rappelé hier son président, M. Marcel Pageau, la communauté trouvait incongrue l'idée d'élargir le sommet à l'ensemble des régions de la périphérie de Québec. Les propositions dévoilées d'une manière éparse à travers le cahier des 299 résolutions il y a deux semaines, et publiées hier dans un document unique, reflètent bien l'orientation centripète des politiciens locaux.

A partir du principe directeur, reconnu dès la deuxième page du "Changement de cap", que la CUQ "cherchera à constituer un véritable pôle de développement", il devient impossible de parler, justement, d'une nouvelle orientation. Au contraire, cette théorie des

pôles de croissance dont les retombées doivent théoriquement profiter à l'ensemble de la région 03 se trouve à la base même des efforts de développement mis de l'avant depuis une douzaine d'années, avec le résultat qu'il faut tenir un sommet socio-économique pour reprendre la discussion.

Quand la CUQ affirme donner priorité aux "projets à forts effets d'entraînement sur les activités économiques régionales", entre autres critères de sélection, elle ne fait que répéter une erreur de parcours grave, qui neutralise le développement de ce qu'il est convenu d'appeler les sous-régions, au grand dam de ceux qui y habitent.

Et quand elle "entend favoriser les industries manufacturières, gouvernementales, financières et de la connaissance, les industries du transport et des ressources, les industries de services aux entreprises et aux personnes et les industries de loisirs, de tourisme et de métiers d'art", on se demande bien de quel secteur elle ne veut pas!

La Communauté urbaine argumentera qu'elle se présente au sommet pour défendre les intérêts de la population qui vit dans ses limites ou qui y travaille, en tentant si possible de créer un esprit régional qui permette d'éviter les querelles de clocher et d'édifices gouvernementaux entre les municipalités membres.

Dans un sens étroit, elle accomplit son rôle. Ce n'est d'ailleurs pas nécessairement de sa faute si elle évite de se mouiller dans un quelconque projet politique. Le sommet évite volontairement toute concession aux questions fondamentales, et la CUQ a refusé de prendre l'initiative de contrevenir aux règles du jeu. Pourtant, l'occasion était belle de se rendre utile.

le monde vu d'ici

L'effet du 747 à Genève



paul lachance

Pour la première fois en 27 ans, le ministre soviétique des Affaires étrangères, Andrei Gromyko, ne sera pas aux Nations-Unies pour diriger la délégation de son pays.

A la suite des restrictions sur les atterrissages civils soviétiques dans les États de New York et du New Jersey, le ministre aurait été contraint d'utiliser un appareil militaire. Niet. Il n'a pas apprécié le procédé et a décidé de s'abstenir.

Ce qui n'est pas pour améliorer les relations Washington-Moscou qui sont en chute libre depuis le drame du 747 sud-coréen abattu par la chasse soviétique, au début du mois. Ce qui n'est pas, surtout, pour faire avancer les pourparlers de Genève sur la limitation des euromissiles qui doivent se terminer le 15 novembre.

Il apparaît évident qu'un accord sur ces importantes négociations, auquel le chancelier ouest-allemand, Helmut Kohl, ne croit plus, apporterait sur le monde entier une détente considérable.

Pour le président Reagan, un tel accord constituerait un atout considérable dans sa prochaine campagne présidentielle de 1984, s'il désire remettre ça. Il contribuerait à effacer l'image guerrière qu'il a projetée jusqu'ici et lui donnerait l'acquis d'un véritable succès en matière de politique étrangère, ce qui n'est guère apparu depuis le début de son mandat.

Pour le camarade Andropov, ce serait sûrement l'atteinte du but urgent de l'Union soviétique de prévenir le déploiement, au début de l'an prochain, de fusées Pershing II et de missiles Cruise qui pourraient atteindre le sol soviétique.

Pour les alliés de l'OTAN, un tel accord sur les euromissiles réduirait les tensions nucléaires, les craintes des populations et le nombre de ces fusées modernes et mobiles soviétiques, ces fameux SS-20 qui sont actuellement pointés sur les principales capitales d'Europe occidentale.

Mais l'affaire du Boeing sud-coréen a jeté un grand froid sur tout le processus. Même si les négociations se poursuivent, l'atmosphère a changé. La position de Moscou a déjà paru changer, se durcir, ne serait-ce que pour sauver la face devant la réprobation générale qu'a suscitée le geste barbare du 1er septembre.

Alors qu'un journal ouest-allemand, le Die Welt, écrivait, hier, que Washington est prêt à plus de "souplesse" à la suite des demandes pressantes de ses partenaires occidentaux, La Pravda réaffirmait que l'URSS ne fera pas de concession à Genève, même après le déploiement des Pershing, et que l'Occident se fait à ce sujet des "illusions".

S'agit-il là d'une campagne de propagande et de désinformation de Moscou pour ébranler la solidarité de l'OTAN aux négociations de Genève et semer la panique parmi les Occidentaux? Il est à présumer, en effet, que le tout fait partie de la stratégie soviétique qui n'était pas pour s'adoucir après le coup du Boeing.

Un fait peut être certain. Les Soviétiques sont très conscients du fait que, si l'OTAN doit déployer ses engins en Europe occidentale, suite à un échec à Genève, ils devront réaménager toute cette stratégie, à leur corps défendant.

Mais, en excellents "expérimentateurs" qu'ils sont, ils n'ignorent pas, surtout après l'affaire du Boeing 747, que les alliés se retrouvent plus coincés que jamais devant l'affreuse perspective de devoir faire un pas en avant pour envenimer davantage la situation mondiale.

revue de presse

La France au Liban

Aujourd'hui, l'unité libanaise est représentée par un homme, le président Gemayel, qui se bat seul et avec courage en s'appuyant sur la petite armée libanaise renouée. (...) La guerre dans le Chouf et ses environs est à la fois une guerre civile et une guerre étrangère, tant les réalités libanaises s'imbriquent étroitement. Les Américains ont décidé hier de sortir du cadre de la FM en apportant leur soutien en artillerie à l'armée libanaise qui s'accroche à Souk el-Gharb. Ce geste n'aurait pas de sens s'il ne préluait pas à une action continue. Les Français s'en tiennent pour le moment à un attentisme perplexes. (...) Il est vrai que le Liban est un pays infiniment plus complexe que le Tchad, mais, à se perdre dans les nuances et les préalables, toute action politique se voue, soit à l'incohérence, soit à l'impasse. (20 sept.)

Le Figaro

En intervenant au Liban, les Américains savent, tout comme le gouvernement français, que le risque d'escalade majeure est minime. Mais voilà où le bât le blesse: il faudrait, aux yeux du monde, manier le canon comme, avec et contre les mêmes objectifs que les Américains de Reagan. La conscience tiers-mondiste de nos dirigeants ne s'y résout pas. Qu'ils s'interrogent pourtant: quels seront le crédit et l'autorité, dans le Tiers-monde, comme ailleurs, d'une France qui ne sait pas ce qu'elle fait, qui envoie ses paras pour les terroriser sous les sacs de sable, qui change de politique au milieu du gué, et sans même oser le dire? (20 sept.)

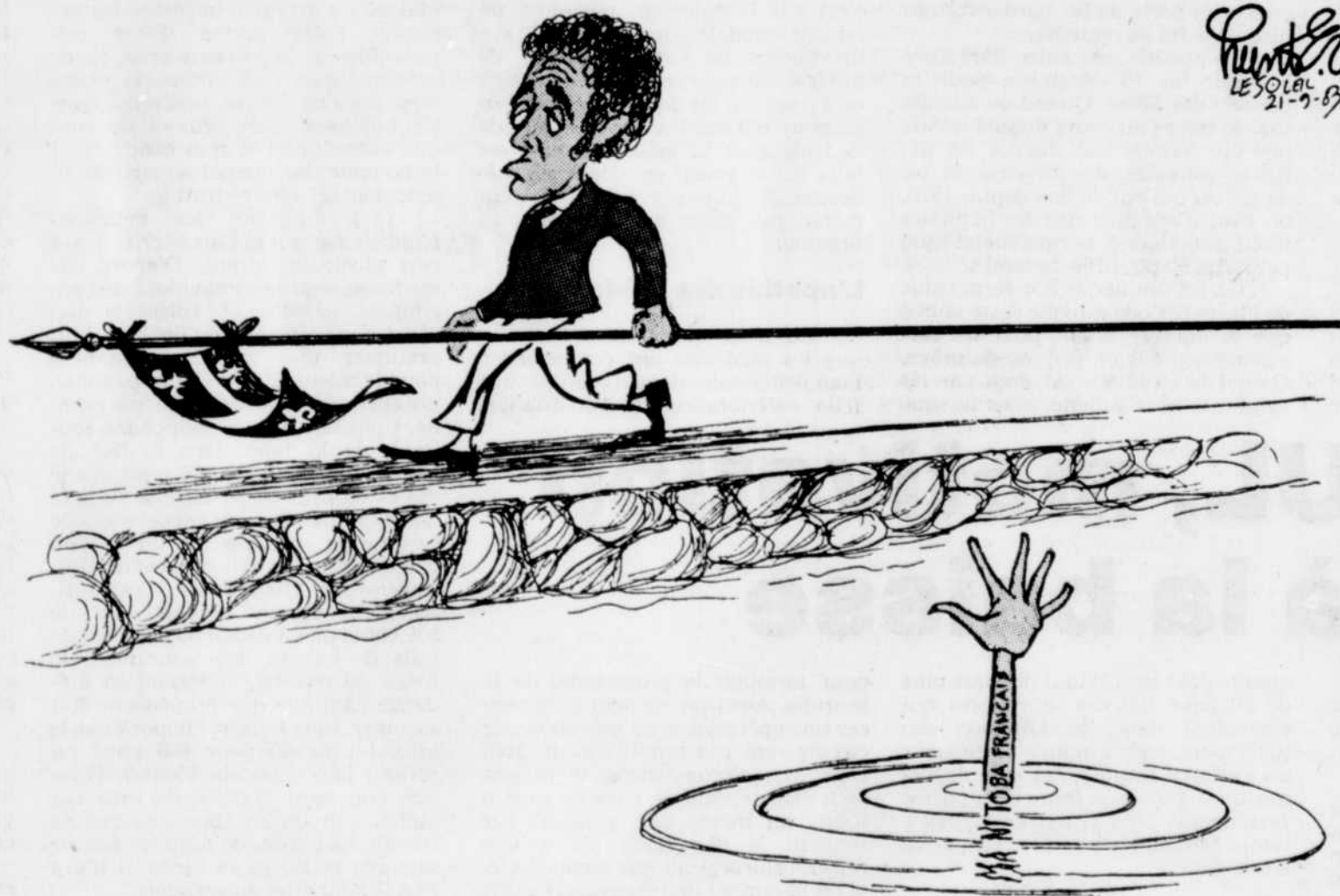
Les Echos

La France déclare forfait au Liban. Depuis trois semaines, depuis que la guerre s'est rallumée, son embarras était extrême. La force multinationale était venue l'an dernier à Beyrouth pour affermir le pouvoir d'Amine Gemayel. L'évolution des combats dans la montagne l'a mise au pied du mur. (...) Cheysson (...) déclare qu'il ne veut pas jouer à cette guerre-là. Mais, en l'absence d'entente franco-américaine, quel jeu reste-t-il à jouer aujourd'hui à la France au Liban? (20 sept.)

Le Matin

Depuis la IV^e République, on savait que les socialistes disposaient d'un certain talent pour embourber nos troupes dans des conflits inextricables et lointains. On imaginait que l'expérience leur avait servi de leçon, que l'endroit de soldats au Liban s'inscrivait dans une perspective politique parfaitement claire servie par une détermination à toute épreuve. Eh bien c'était une erreur. Au Liban, comme au Tchad, la France socialiste est en train de se forger une image de tigre de papier. (20 sept.)

Le Quotidien de Paris



EN ATTENDANT... GODIN

le point

Le coup d'audace d'Ultramar



jacques dumais

Etablie à Saint-Romuald depuis une douzaine d'années, la raffinerie Ultramar inaugurerait, grâce à un investissement privé de \$250 millions, sa nouvelle unité de craquage catalytique. Ce n'est pas le Pérou, certes, mais un tel investissement sera de nature à stimuler le virage manufacturier dans la région de Québec et à inspirer confiance lors du sommet socio-économique de la semaine prochaine.

Le ministre québécois de l'Énergie, M. Yves Duhaime, qualifie l'action d'Ultramar de "grand coup d'audace dans le secteur des raffineries des produits pétroliers au Québec". On comprend d'autant plus l'enthousiasme du ministre que trois firmes pétrolières, Esso, Texaco et BP (rachetée par Pétro-Canada) ont déjà interrompu leurs activités dans la métropole et qu'une quatrième, malgré le démenti de Gulf, pourrait embolter

le pas par suite d'importants surpluses en Ontario et dans les Maritimes.

Ce portrait rehaussé par Ultramar n'était donc pas rose. Le Québec perdait, d'ici la fin de l'année, 43 pour 100 de sa capacité de raffinage du fait de ces fermetures. Ainsi, Montréal abîmait son statut de principal centre de raffinage au Canada, voyait s'envoler quelque 1.200 emplois directs et plaçait le Québec dans une situation telle qu'en 1984 il aurait dû importer au coût de \$700 millions tous ses produits pétroliers raffinés.

On peut prétendre que notre province n'est pas à bout de ressources avec de l'électricité à revendre et ce gaz naturel frappant à nos portes. Mais le pétrole sera encore au centre de notre vie collective et de nos besoins primaires pour très longtemps encore. Aussi est-il indispensable de veiller à ce que l'industrie pétrolière s'adapte au marché fluctuant de l'or noir et puisse se moderniser en conséquence. Or seules Ultramar et Shell, dans le privé, et Pétro-Canada, dans le public, se retrouvent en état de planifier l'avenir au Québec par les temps qui courent.

Une kyrielle de facteurs expliquent la naissance d'un autre secteur mou dans l'économie. D'ici l'an 2.000 par exemple, on prévoit que l'huile à chauffage baissera de 70 pour 100 et la consommation d'essence de 50 pour 100, alors que le Québec compte déjà trop de détaillants. De plus la chute des prix du pétrole provoquée par l'Organisation des pays exportateurs (OPEP) a rendu inapplicable le programme fédéral de canadienisation des intérêts pétroliers tel qu'établi en 1980. L'industrie a donc écopé dans une conjoncture de récession où elle avait trop de produits raffinés invendus sur le marché.

A la faveur d'une reprise économique et de fermetures qui permettront à moins de compagnies de fonctionner avec un taux de rendement plus acceptable, l'industrie pétrolière renaitrait en 1984-1985. Le choix de la firme Ultramar demeure donc éclairé dans la mesure où les gouvernements, pour protéger à tout le moins les emplois qui n'ont pas encore été perdus (il y en a 300 à Saint-Romuald), lui rendront la vie plus facile au lieu de la pénaliser en royalties ou en tracasseries du genre de celles de

l'Agence fédérale de tamisage des investissements étrangers.

Québec et Ottawa soutiennent de nos deniers la firme Pétromont de Montréal. A Québec, on continue de réfléchir à la pertinence (\$500 millions) de se donner, avec Pétrobec, un Pétro-Canada fleurdélié. Malgré les pressions nationalistes et péquistes en ce sens, le gouvernement Lévesque ne doit pas se lancer dans le pétrole de manière aussi aventureuse et ruineuse que dans le cas de l'amiante.

Le ministre Duhaime admire l'audace d'Ultramar et peut à bon droit planifier notre avenir énergétique avec un tel groupe. Mais avant d'aller plus loin, qu'il prenne connaissance des conclusions, attendues à la fin de 1983, d'un groupe d'étude fédéral qui doit proposer une politique à long terme pour relancer l'industrie pétrochimique qui embauche 18.000 personnes au Canada.

Le mérite d'Ultramar fut, contrairement à maints concurrents, d'avoir donné suite à son propre plan d'action de 1981 par delà la myopie des gouvernements et la précarité de la situation internationale.

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs(s). LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

Le Louis-Jolliet interdit aux handicapés

Le présent article veut dénoncer une situation inacceptable et honteuse pour la société québécoise en 1983.

Le 3 août 1983, le Club des handicapés de Lévis signait avec Les Excursions maritimes une réservation pour que 14 personnes handicapées avec 16 accompagnateurs puissent participer à la croisière du lundi soir, 15 août.

Cette activité s'inscrivait dans le cadre d'un projet d'échange d'hospitalité Canada. En effet, la moitié du groupe venait de Victoria pour passer une semaine dans la région de Québec.

Le contrat, dûment complété, fut expédié aux Excursions maritimes accompagné, comme on le demande pour les réservations de groupe, d'un chèque couvrant 20 pour 100 du montant total. Le chèque est encaissé par l'entreprise le 10 août.

Mais voilà que le vendredi 12 août, Les Excursions du Louis-Jolliet, par son directeur des croisières M. Dave Amyot, communique par téléphone avec le signataire de la réservation. L'objet de la communication est fort simple: on demande au responsable de l'activité de ne pas se présenter avec son groupe. On

vient de réaliser qu'il s'agissait de personnes handicapées, et que la présence le soir de personnes handicapées à bord du Louis-Jolliet, est très risquée et même dangereuse. Les raisons alors invoquées sont: qu'il y a beaucoup d'escaliers et qu'advenant un accident, les personnes handicapées ne seraient pas capables de franchir de tels obstacles pour se rendre aux embarcations de sauvetage.

Autre objection: les personnes handicapées, "après le naufrage et une fois à l'eau" ne pourront pas nager. Il sera plus difficile de les rescaper dans la

nuit.

Le groupe décide de se présenter quand même. L'achat et la remise des billets se font sans difficulté. Mais voilà qu'au moment de s'embarquer sur la passerelle, les agents de bord refusent le droit d'entrer au groupe, et n'acceptent pas les billets de ces personnes.

A ce moment, les arguments du refus ne sont pas tout à fait les mêmes. On a dû se rendre à l'évidence qu'il n'y avait que deux personnes en fauteuil roulant (pour 16 accompagnateurs) et que les 12 autres personnes handicapées étaient atteintes de

déficience mentale légère. On troque les nombreux escaliers... et on parle cette fois-ci de sécurité parce qu'il y a un service de boissons alcooliques. On poursuit l'argumentation en alléguant qu'une personne handicapée qui prendrait un verre sur le navire, ce serait contraire aux règles de sécurité... C'est peut-être pour cette raison qu'un certain nombre de 800 autres passagers avaient commencé à prendre leur(s) verre(s) sur terre...

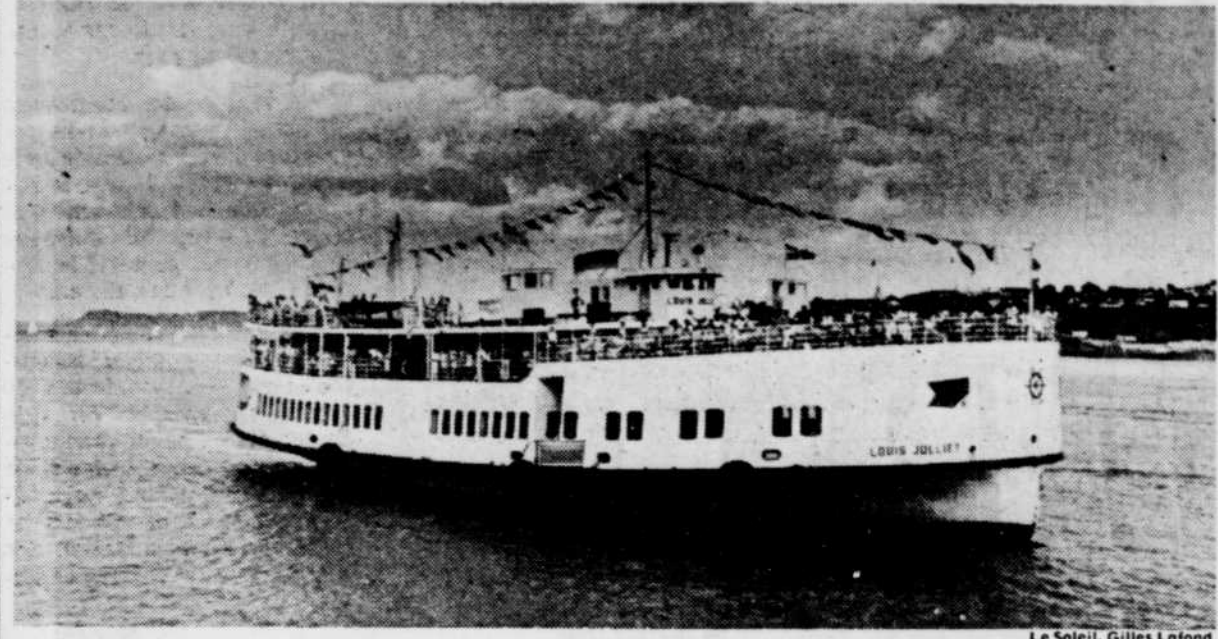
Avec une vive insistance, on "invite" le groupe non seulement à se faire rembourser, mais bien

plus, à quitter le terrain sans délai.

Heureuses sont ces 800 personnes à qui on ne pose aucune question sur leurs déficiences possibles, apparentes, cachées ou soupçonnées.

J'espère vivement qu'une telle pratique cesse immédiatement et que des incidents de ce genre ne se répètent jamais plus... à moins que la déficience mentale soit maintenant contagieuse et qu'on doive eux aussi les forcer à comprendre le "bon sens".

René Hébert
Québec



Le Soleil, Gilles Lafond

Des excuses sont exigées

(Lettre adressée à M. Yves Hamel, gérant des Excursions maritimes du MV Louis-Jolliet.)

Le 3 août, notre organisme signait avec votre entreprise une réservation pour l'excursion du lundi soir, 15 août.

Le groupe de 30 personnes s'est présenté, billets en main, 30 minutes avant le départ. Toutefois, vos agents de bord, ainsi que M. Dave Amyot, refusèrent de les laisser monter à bord.

Vous comprendrez toute la surprise et l'indignation de constater en 1983 que des entreprises du genre de la vôtre fassent encore preuve de discrimination et nourrissent des préjugés à l'égard des personnes handicapées.

Vous comprendrez également qu'un organisme comme le nôtre ne peut admettre qu'une telle pratique se produise encore aujourd'hui. Les personnes handicapées sont avant tout des personnes et la limitation des gens qui se sont présentés le 15 août au soir faisait en sorte qu'aucune raison ne pouvait être invoquée pour leur refuser le droit de participer à l'excursion.

S'il n'est pas pratique courante de la part de votre équipement de soumettre les 800 passagers à des tests d'intelligence, d'habileté manuelle, de dextérité, je ne comprends pas pourquoi notre groupe fut victime d'une

évaluation le rendant inapte à cette croisière.

Admettez que votre personnel a fait preuve de non-responsabilité et faisait pitié à voir.

Nous vous demandons donc de corriger immédiatement cette situation et de faire en sorte qu'un communiqué écrit, émanant de votre niveau, rétablisse la liberté et le respect des droits des personnes.

Jean-Louis Langlais
président
Club des handicapés en marche de la Rive-Sud

Çà et là

Que les frustrés s'abstiennent

J'ai lu à deux reprises dans cette page certains commentaires au sujet de l'émission de Natalie Suzanne à CHIK-MF. On lui reproche à mon humble avis beaucoup trop de choses.

Bien sûr que Mme Suzanne a une voix sensuelle, bien sûr qu'elle gémit de temps à autre, mais bien des gens de mon entourage aiment ça!

Lorsqu'on fait l'amour au même homme depuis dix ans, il est bon de pouvoir se retrouver dans ce genre de contexte d'émission où la sensualité et la sexualité sont à l'honneur, mais la tendresse et la détente également.

Un petit coup de pouce de temps en temps ne fait pas de tort! De plus, si on écoute attentivement Mme Suzanne, on réalise (si on est intelligent et non frustré) qu'elle dit des choses extrêmement intéressantes et intelligentes à propos de notre sexualité. Ce n'est pas parce qu'elle prononce les mots "pénis" ou "vagin" que ça devient nécessairement "porno". Nous

sommes en 1983! Mais parce que cette femme a choisi de le dire librement sur les ondes (ce qui peut surprendre, car c'est plutôt inhabituel), on s'empresse de la traiter comme la dernière des dernières.

Selon moi, il faut du courage pour le faire. Que d'autres suivent, grand Dieu! Les mots "pénis" et "vagin" on les retrouve partout maintenant: dans les revues, les émissions de télé et les livres, alors pourquoi ne pas pouvoir les prononcer librement à la radio, surtout le soir, entre 21h et minuit?

De plus, il me semble que c'est beaucoup plus agréable de se renseigner sur sa sexualité en écoutant une jolie voix entrecoupée de belle musique, plutôt que de le faire seul, un livre en main.

On se dit bien évolué au point de vue sexuel, mais je puis vous confirmer qu'on a bien du chemin à faire. D'ailleurs les commentaires agressifs sur cette émission le prouvent bien. Que les "pognés" et les "frustrés" changent de poste et qu'ils nous laissent nous instruire et nous

faire plaisir comme on l'entend...

Bravo Natalie Suzanne, vous êtes brave, intelligente, tendre, gentille et attachante.

Christiane Rioux
Sainte-Foy

L'Aigle d'or nous survole...

Depuis quelques jours, une petite fumée jaunâtre, nauséabonde et irritante nous envahit selon le gré du vent. Cette petite fumée nous irrite le nez et la gorge, nous enlève l'appétit et nous oblige à fermer les portes et fenêtres de la maison pour dor-

mir en paix...

Qu'est-ce que cette petite fumée?

C'est le résultat des gros investissements de la compagnie Aigle d'or de Saint-Romuald qui nous parvient par d'imposantes cheminées multicolores surtout le soir et la nuit et parfois à des kilomètres de distance.

On espérait bien que le développement de la compagnie à Saint-Romuald tiendrait compte vraiment de l'environnement et des gens qui habitent dans les environs. On a bien fait quelques efforts autour du site, terrassement, pelouse, plantations, etc., mais serait-ce pour mieux nous faire accepter les désavantages... de cette expansion?

Une chose est sûre: les retombées sont inquiétantes. Elles ne font pas que tacher la peinture des automobiles ou décolorer ce beau ciel bleu des derniers jours. La santé et la qualité de vie des humains est en jeu et plus particulièrement celles des enfants qui sont plus vulnérables à la plupart des polluants.

Devons-nous attendre en-

core une fois que les dommages soient faits, pour consentir à des mesures de contrôle? Ou se pourrait-il que cette fois-ci on prenne les devants et que la population environnante réagisse et exige des solutions rapides pour prévenir les effets néfastes de cette pollution.

Gilles Julien
pédiatre en santé
communautaire
Pintendre

Toute une patente

Je trouve que la méthode des droits d'auteur fait l'affaire des gros pays et empêche les petits manufacturiers canadiens-français de fabriquer des produits que nous ne manufacturons pas encore ici au Québec. Pour obtenir un droit de "patente" de l'Angleterre et des gros pays industriels, c'est toute une histoire. On a un parti pris contre les Canadiens français dans ce domaine.

Louis Tremblay
Sainte-Foy

Mère de pee wee

J'ai bien failli m'évanouir; une amie me disait: "Heureusement qu'on a le hockey, les fins de semaine sont remplies, auparavant on s'ennuyait". Cela se passait samedi dernier, début de la saison de hockey des jeunes. C'était un peu à reculons que je recommençais ce long hiver (septembre à avril) à voyager mon fils à l'arène du village. Moi qui rêvais de fins de semaine paisibles en famille, voilà que je me remettais à tout planifier en fonction de la cédule "pee wee" affichée à une place de choix dans la chambre de mon fils entre les posters de Pancherello et de E.T.

En fait, je n'arrive pas à éprouver toute la satisfaction que mon amie semble retirer de ses heures du samedi et du dimanche passées à l'arène entre les odeurs de frites et les "Vas-y l'es capable".

En ramenant mon fils à la maison, tout en sueurs et racontant les exploits de ses équipiers, je me sens mal dans ma peau d'avoir eu ces sentiments égoïstes et je me dis que je contribue peut-être à donner à la patrie un futur héros... sauf que samedi prochain ce sera encore à recommencer.

Gisèle Asselin-Lamonde
Saint-Charles
Bellevue

LES VÊTEMENTS

St. Lawrence

INC.

95 EST. RUE ST-VALLIER et
LES GALERIES DE LA CAPITALE

Rez-de-chaussée
(Près du magasin
Le Bal)

*Tout pour
l'homme élégant*

avec l'achat d'un
COMPLÉT 3 PIÈCES
vous obtenez

GRATUITEMENT

- LES SOULIERS
- LA CHEMISE
- LA CRAVATE
- LA CEINTURE
- LES BAS

À NOS DEUX MAGASINS

COMPLÈTS

3 PIÈCES

Nouvelles teintes
pour l'automne dans
les tissus worsted
100% laine ou polyes-
ter et laine. Gran-
deurs assorties.

159⁹⁵

RETOUCHES
D'AJUSTEMENT
GRATUITES

AUTRES COMPLÈTS
3 PIÈCES
de haute qualité

189⁹⁵

VISA MasterCard

PLAN MISE CE CÔTÉ

STATIONNEMENT
GRATUIT EN FACE
DU MAGASIN
RUE ST-VALLIER

AUJOURD'HUI - DEMAIN - VENDREDI ET SAMEDI

4 DERNIERS JOURS



VENTE CELEBRATION

POUR FETER LA RENOVATION DE NOTRE SALON DE FOURRURE

CONCOURS-CELEBRATION
REMBOURSEMENT D'UN
ACHAT-FOURRURE
JUSQU'A CONCURRENCE DE

\$2000

Ce concours est réservé exclusivement aux personnes qui achèteront un manteau de fourrure du 14 au 24 septembre 1983. Un bulletin de participation par \$100 de valeur. Règlements disponibles chez Laliberté.

Spécial

VISON DE MARQUES REPUTÉES

Pour vous qui désirez un manteau de vison confectionné sur mesure, nous avons sélectionné les plus belles peaux dans les meilleures marques. A l'aide de nos conseillers, vous pourrez choisir la fourrure et le style que vous désirez. Service de dessinateurs d'expérience. Prix les plus avantageux.

\$2799 à \$7499

RABAIS DE \$100 à \$1000 SUR DES CENTAINES DE FOURRURES

LAPIN	AGNEAU	WALLABY	NUTRIA
Manteaux en Lapin français naturel.	Manteaux en Agneau rasé teint brun.	Manteaux en Wallaby naturel, peaux allongées.	Manteaux en Nutria teint brun.
SPECIAL CELEBRATION	SPECIAL CELEBRATION	SPECIAL CELEBRATION	SPECIAL CELEBRATION
\$449	\$599	\$699	\$899
CASTOR	RAT MUSQUE	CHAT SAUVAGE	LOUP
Manteaux en Castor naturel à long poil, peaux allongées.	Manteaux en Rat musqué naturel.	Manteaux en Chat sauvage naturel lustré, peaux allongées.	Manteaux en Loup naturel, peaux allongées.
SPECIAL CELEBRATION	SPECIAL CELEBRATION	SPECIAL CELEBRATION	SPECIAL CELEBRATION
\$999	\$1199	\$1549	\$1599
VISON	LOUTRE	VISON	MANTEAUX COURTS
Manteaux en Vison naturel, peaux allongées.	Manteaux en Loutre naturelle à long poil.	Manteaux en Vison naturel, peaux femelles allongées. Pastel, ranch dark.	Vaste assortiment de styles et fourrures pour satisfaire tous les goûts et tous les budgets.
SPECIAL CELEBRATION	SPECIAL CELEBRATION	SPECIAL CELEBRATION	PROFITEZ DE NOS PRIX CELEBRATION!
\$1799	\$2199	\$2799	
PALETOTS DE FOURRURE EN SPECIAL POUR HOMMES			
Paletots en Agneau rasé teint brun, avec collet de Chat sauvage.	Paletots en Chat sauvage naturel lustré.	Paletots en Loutre naturelle à long poil.	Paletots en Vison dark naturel, peaux allongées.
PRIX CELEBRATION	PRIX CELEBRATION	PRIX CELEBRATION	PRIX CELEBRATION
\$799	\$1299	\$2499	\$2799

PLAN SPECIAL
DE FINANCEMENT
POUR L'ACHAT D'UNE FOURRURE

**12 MOIS
SANS
INTERET**

VOUS NE PAYEZ QUE
LA TAXE DE VENTE
A L'ACHAT

- Quantité limitée dans certains lots
- Corrections d'ajustage gratuites
- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage gratuit la première année

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE QUEBEC